

LES EYZIES

de TAYAC-SIREUIL

BULLETIN MUNICIPAL N°48

Juillet 2014



SOMMAIRE

Editorial

Billet du Maire	p.03
Billet du Maire-Délégué	p.04
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais	p.04

Vie Locale

Etat Civil	p.05
Nouvelle équipe municipale	p.06-08
Budget	p.09
Valorisons nos déchets	p.09
Garderie scolaire	p.10
Abri Cro-Magnon	p.10
Fauchage et entretien du cimetière	p.11
Rond-point de la Forge	p.11
La Grappe de Cyrano	p.12
Rénovation vestiaire foot	p.13
Nouveaux commerçants	p.13
Ecole « Séverin Blanc »	p.14-15
Bibliothèque municipale	p.16
Cap Sireuil Village	p.17-18
Projet Grand Site	p.19-21
PIP	p.22-24
Cté de communes Vallée de l'Homme	p.25
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon	p.26-27

Temps forts

p.28

Conseil Municipal

Compte-rendu	p.29-39
--------------	---------

Associations

Les Croquants de Tayac	p.40
Sté de chasse Les Eyzies	p.41
Karaté-Do-Eyzies	p.42
Club du Temps Libre	p.42
Club de foot « les Bisons »	p.43
Rouffignac-Les Eyzies Tennis Club	p.44
La Ruche à brac	p.45
Les Vieux Pistons de Cro-Magnon	p.46
Amicale de Sireuil	p.46
SERPE	p.47
APPMA	p.47
Spéléo Club	p.47
Comité de jumelage	p.48

Mémoire et perspectives

La statue de Néandertal	p.49-50
-------------------------	---------

Informations diverses

Prévention des incendies de forêt	p.51
-----------------------------------	------

Calendrier des manifestations

p.52

Horaires et Coordonnées

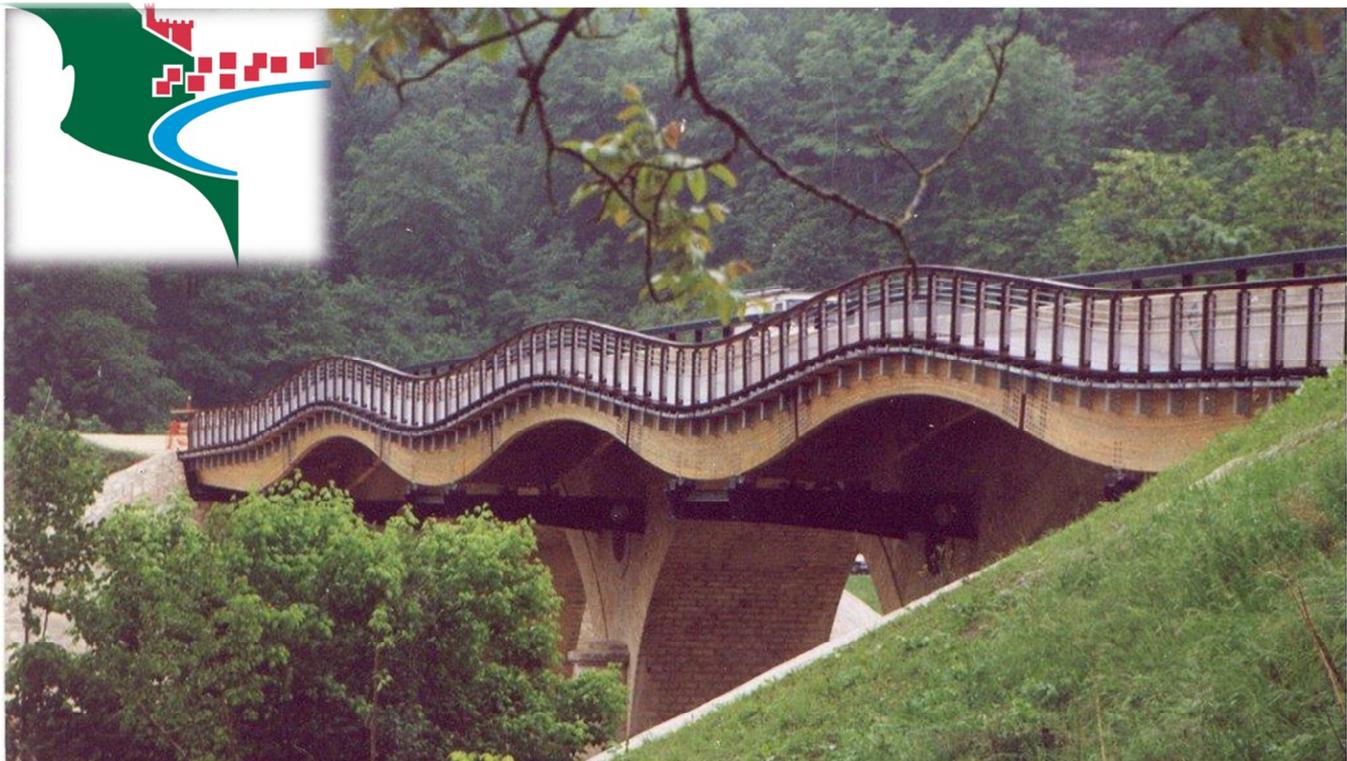
p.54

Rédaction

Philippe LAGARDE
Jean-Pierre LAVAL
Jean Jacques MERIENNE
Gérard BAUCHET
Claudine BUTY
Amandine DALBAVIE
Véronique SAUPIN
Yves POUGET

Mise en page

Géraldine LAGREZE
Nathalie FAURE



BILLET DU MAIRE

Bulletin municipal

Le bulletin municipal est le premier élaboré par la nouvelle équipe municipale élue lors des élections du mois de mars. Le choix de ne pas réaliser le bulletin précédent en janvier était essentiellement lié aux contraintes imposées par la loi en matière de communication en période pré-électorale.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour réaliser ce type de support de communication, nous avons décidé de ramener sa fréquence de parution à une fois par an. Cependant, pour maintenir un lien avec nos habitants, il a été convenu d'établir une ou plusieurs lettres d'information intermédiaires en fonction des thèmes d'actualité justifiant une communication. Voilà pour la forme, sur le fond je souhaite saluer en ce début de mandat le travail accompli par celles et ceux qui nous ont aidé jusque-là dans notre mission. Bienvenue aux nouveaux élus qui vont s'investir pour 6 ans dans la vie communale avec tout ce qu'elle requiert comme temps et parfois exigence.

Nous l'avons annoncé sur notre profession de foi, ce mandat sera principalement axé sur la qualité de vie concernant nos publics, jeunes ou moins jeunes. Cela est aussi bien lié aux questions sociales qu'aux objectifs d'animation que nous comptons atteindre avec les moyens dont nous disposons ; nous en reparlerons bientôt.

Nous n'abandonnons pas pour autant le développement et la modernisation de notre commune en nous appuyant sur nos partenaires traditionnels que sont l'Etat, la Région, le Département ou bien encore la Communauté de communes.

La communication nous semble être un élément majeur de lien entre les élus et les habitants, aussi nous vous invitons à nous faire part de vos idées et de vos observations et nous allons pour ce faire mettre en place un certain nombre d'outils (Internet, boîte à idées, etc...)

Je vous remercie enfin pour votre confiance et votre soutien massif qui sont pour nous les ingrédients essentiels de motivation dans notre action.

Philippe LAGARDE.

This is the first newsletter from the new council elected in March. The decision not to publish anything in January was based on the legal constraints concerning pre-electoral communications.

In view of the difficulties in publishing a regular newsletter we have decided that this will now be published annually. However to ensure good local communications from time to time there will be information bulletins dealing with matters of interest as they arise.

So now to the real issues...As we begin this mandate I would like to thank everyone who has contributed to the work of the council. Welcome to those newly elected members who have committed themselves for the next 6 years to the life of our commune with all the hard work and commitment that entails.

As we have already stated, this mandate will be concentrating on the quality of life in our commune; of the young and the not so young. This involves not only social policies but also activities which we hope to put in place within the means at our disposal. More on that soon.

At the same time we need to develop and modernise our commune together with our traditional partners, the state, region, department and now the community of communes.

We feel that good communications are a vital link between the you and the council, so please feel free to share your ideas and observations with us and to this end we will be developing various new approaches, (internet, suggestion box etc)

Thank you again for your help and strong support which are such a motivating force for us in our work.

Philippe LAGARDE

BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Jean-Jacques MERIENNE, Séverine COSPAIN et moi-même vous remercions pour la confiance manifestée lors des dernières élections municipales.

Nous serons à votre écoute pour tout problème que vous pourriez rencontrer en espérant pouvoir les résoudre. Nous veillerons à l'entretien normal et logique de la commune tout en sachant qu'un très très gros effort est à faire sur l'état des routes communales et au fonctionnement de la station d'épuration du bourg. Nous maintenons la permanence du samedi matin de 9h30 à 12h00 à la mairie annexe de Sireuil, mais nous sommes disponibles à tout moment sur rendez-vous. Nous soutenons l'amicale de Sireuil qui organise la fête de la mi-juin, donnant un peu de vie à notre village et l'association de sauvegarde de l'église pour le respect du patrimoine.

Nous espérons et souhaitons que vous profiterez d'un bel été.

Jean-Pierre LAVAL

Jean-Jacques MERIENNE, Severine COSPAIN and myself, all thank you for the mandate you gave us at the recent council election.

We are here to listen to what you have to say and as much as we are able, resolve any problems you may have. While fully aware that very much still remains to be done, we will do our best to maintain the roads and ensure the smooth running of the sewage treatment plant. You can come to see us at the local Sireuil council office every Saturday morning between 9.30 and 12h00 or set up a meeting with us at any time. We give our full support to the Sireuil social club which is organising a village fête mid-June bringing life to the village. We also encourage the association for the upkeep of the church which does so much for our heritage.

We hope you all enjoy a fine summer

Jean-Pierre LAVAL

NAISSANCES



Les Eyzies de Tayac,

Raphaël, Frédéric, Régis MERIAU né le 1^{er} février 2013 à Sarlat-La-Canéda

Marika FERNANDES VALPACOS née le 04 avril 2013 à Sarlat-La-Canéda

Mathis MIGUEL né le 22 avril 2013 à Sarlat-La-Canéda

Nolan, Mattéo, Alexis COURBE né le 06 mai 2013 à Sarlat-La-Canéda

Nino, David, Jean, Yohan SAUPIN né le 29 août 2013 à Sarlat-La-Canéda

Cécilia DAUHER née le 14 octobre 2013 à Sarlat-La-Canéda

Sireuil,

Armand LACHAUD né le 05 octobre 2013 à Sarlat-La-Canéda

MARIAGES

Sireuil,

Alastair, Minocher DADACHANJI et Cécile FORTIN le 07 septembre 2013



DECES

Les Eyzies de Tayac,

Janine, Simone, Marguerite DESTAL née GOUBERT décédée le 06 janvier 2013

Désir LAGARDE décédé le 06 février 2013

Andrée MASSIAS née VAN DRIESSCHE décédée le 11 février 2013

Jean-Pierre, Bernard PEYRE décédé le 14 avril 2013

Clotilde, Elisabeth FRANÇOIS née LACARRIERE décédée le 17 juillet 2013

Gérard GARRIGUE décédé le 18 juillet 2013

Marguerite PEYRONNET décédée le 06 août 2013

Elia COSSE née BERNICHE décédée le 22 août 2013

Gérard, René SYLVESTRE décédé le 07 octobre 2013

Jacques, Amédée MASSIAS décédé le 16 octobre 2013

Antoinette MAZEREAU née JANAUD décédée le 20 décembre 2013

Sireuil,

Claude, Emile, Roger FORTIN décédé le 16 janvier 2013

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Les Eyzies de Tayac

Pierre Roux
Retraité Educateur technique



Roland Van Muijlwijk
Conseil Immobilier



Marcel Poirier
Retraité sncf



Gérard Bauchet
Retraité cuisinier**



Gérard Brun
Retraité restaurateur



Amandine Dalbavie
Gérante camping hot/rest



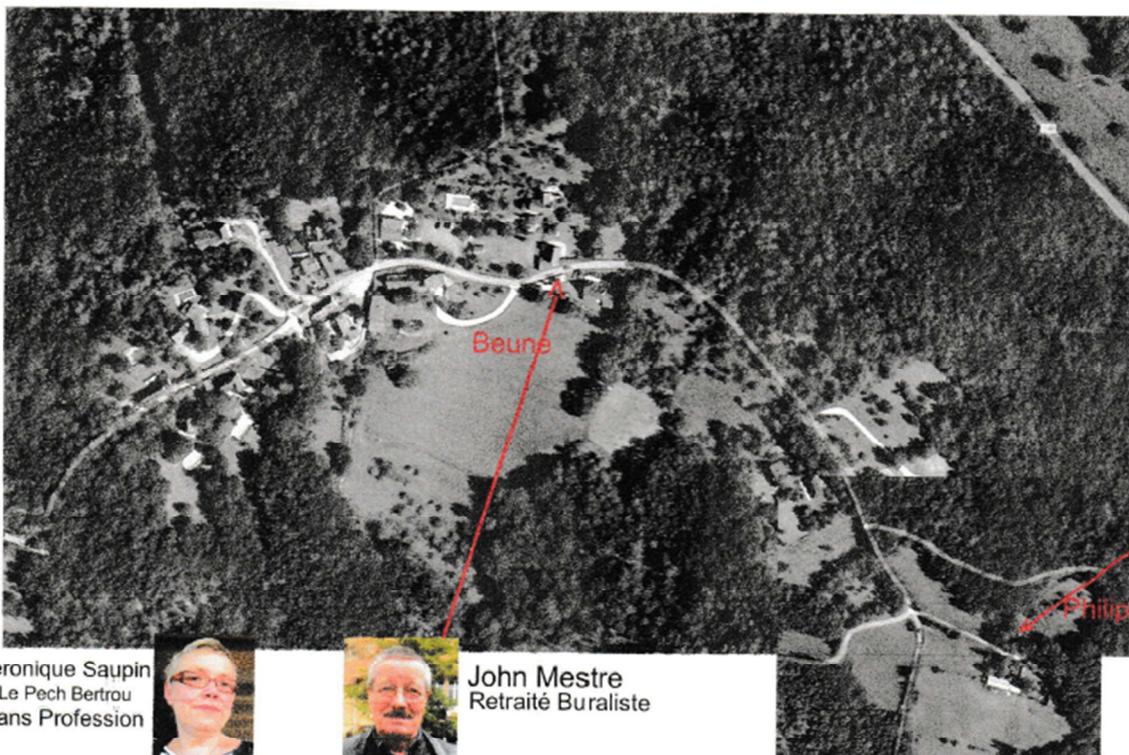
Claudine Buty
Kinésithérapeute



Yves Pouget
Retraité Informaticien



Nicole Bley
Commerçante



Veronique Saupin
Le Pech Bertrou
Sans Profession



John Mestre
Retraité Buraliste



Philippe Lagarde
Maire sortant
Conseil Financier

Sireuil

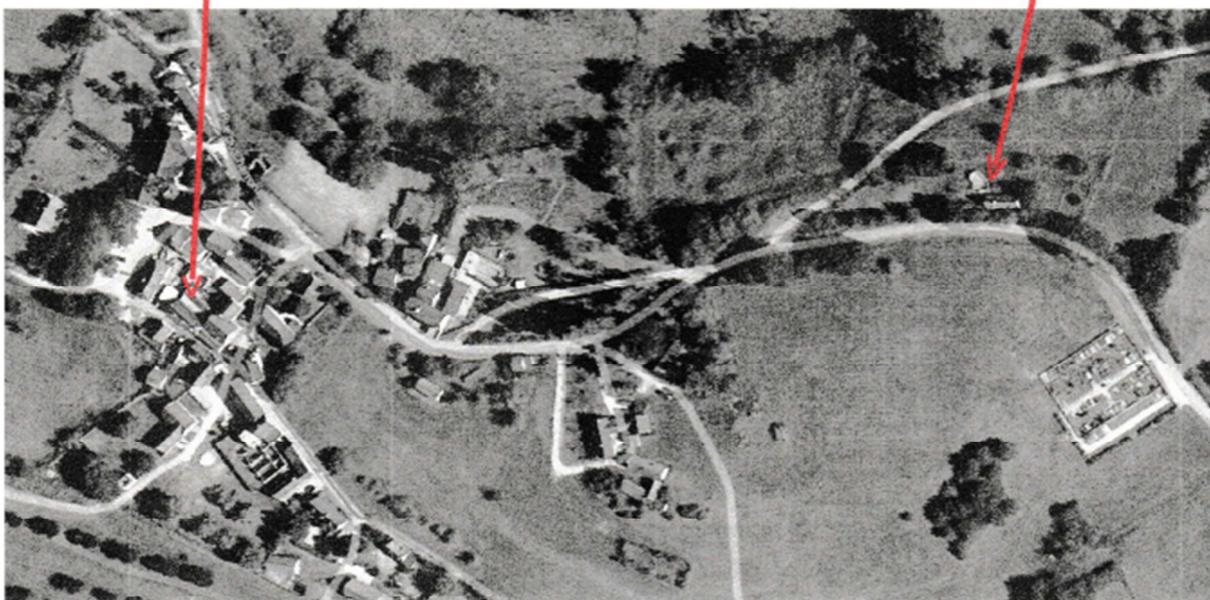


JeanPierre Laval
Retraité receveur des postes



Sandrine Cospain
vendeuse

Jean Jacques Merienne
chef d'entreprise
grande distribution





De gauche à droite : Yves POUGET, Gérard BRUN, Nicole BLEY, Séverine COSPILLY,
Gérard BAUCHET, Philippe LAGARDE, Roland VAN MILLIWIJK, Véronique SAUPIN,
Jean-Jacques MERIENNE, Amandine DALBAVIE, Marcel POIRIER, John MESTRE
En haut : Claudine BUTY, Jean-Pierre LAVAL, Pierre ROUX

BUDGET

Le nouveau Conseil Municipal a dû valider, dès sa mise en place, les orientations et les choix budgétaires pour 2014.

Ce budget est avant tout marqué par la rigueur, tant en matière de fonctionnement que d'investissement. Il convient en effet à présent d'absorber les importants investissements réalisés récemment, notamment au niveau de l'école.

Ainsi le conseil a décidé de maintenir inchangés les taux actuels des 4 taxes (foncier bâti, foncier non bâti, habitation, CFE) et de ne pas lancer d'investissements significatifs en 2014 afin de marquer une pause.

Philippe LAGARDE.

VALORISONS NOS DECHETS

Un point important dans une commune est la gestion des différents déchets. Nous avons la chance d'être très bien équipé sur les Eyzies avec notre déchèterie située à « La Gaubert » et qui est ouverte 5 jours sur 7. Néanmoins l'effort collectif doit continuer car une meilleure gestion de nos déchets nous permettrait à tous de faire des économies.

Nous étudions en ce moment plusieurs possibilités avec les différents commerces du village afin d'améliorer le tri sélectif et d'optimiser le recyclage. Cependant tous les habitants sont concernés et nous attirons votre attention sur l'importance du tri qui permet de valoriser nos déchets et de leur donner une vraie valeur ajoutée (cf : tableau ci-dessous).

Table de valorisation :

 × 1 =  1 bouteille eau plastique = 1 bonnet	 × 27 =  27 bouteilles eau plastique = 1 pull
 × 2 =  2 bouteilles eau plastique = 1 écharpe	 × 500 =  500 bouteilles et flacons en PEHD = 1 bac de collecte
 × 4 =  4 boîtes de céréales = 1 boîte à chaussures	 × 578 =  578 boîtes de conserve = 1 chariot de supermarché
 × 7 =  7 briques alimentaires = 1 rouleau de papier cadeau	 × 670 =  670 canettes = 1 vélo
 × 9 =  9 boîtes de conserve = 1 boule de pétanque	 × 18000 =  18000 aérosols = 1 voiture
	 × 19000 =  19000 boîtes de conserve = 1 voiture

Nous vous rappelons qu'un guide du tri pratique est disponible en mairie ainsi que les sacs jaunes et sacs noirs en libre-service.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et ouverts à toutes propositions afin d'améliorer cette gestion indispensable de nos déchets.

Amandine DALBAVIE.

GARDERIE SCOLAIRE

Malgré les importants efforts consentis pour rénover et moderniser notre école, nous avons dû créer un espace complémentaire destiné à la garderie scolaire.

En effet, la réforme des rythmes scolaires conduit à une fréquentation accrue de cette structure qui accueille de plus en plus d'enfants. Ces garderies scolaires sont à présent gérées par la Communauté de communes et doivent répondre aux normes d'accessibilité et d'accueil imposées par la CAF et la Jeunesse et Sports.



L'espace créé en grande partie par nos personnels, est ouvert depuis début janvier sous les salles de classe au niveau du Parc de la Mairie. Le coût global de l'opération s'élève environ à 51 235 €.

Philippe LAGARDE.

ABRI CRO-MAGNON



Cet abri répertorié dans la liste des 15 sites UNESCO de la Vallée de la Vézère a été acquis avec ses abords par Monsieur Touron. Compte tenu de la notoriété et de la sensibilité de l'endroit, un Comité Scientifique organisé par le Pôle International de la Préhistoire a suivi et validé les thèmes d'aménagement, de mise en valeur et de communication liés au projet de présentation au public. Ce comité auquel j'ai eu le plaisir et l'honneur de participer a principalement

insisté sur la rigueur du discours scientifique et archéologique lié à Cro-Magnon mais également sur l'importance de l'histoire du lieu et des découvertes qui ont été faites dans le prolongement de cet événement majeur de l'identification de l'Homme de Cro-Magnon aux Eyzies avec le retentissement mondial que l'on connaît.

Le site est ouvert au public depuis quelques semaines, il vient enrichir l'offre culturelle et touristique déjà dense de notre commune.

Philippe LAGARDE.

FAUCHAGE ET ENTRETIEN DU CIMETIERE

Afin de respecter les préconisations du « Grenelle de l'environnement » et de ne plus exposer dangereusement nos personnels nous avons décidé, comme d'autres communes déjà en Dordogne ainsi que le Conseil Général, de ne plus utiliser d'herbicides ou de désherbants qui nécessitent une mise en œuvre compliquée et non sans conséquences pour l'environnement.

Cette évolution suppose une évolution de nos comportements et une compréhension de cette nouvelle situation.

En ce qui concerne le fauchage des bords de route, à l'image de ce que fait déjà le Conseil

Général, nous réduisons le nombre de passages en nous concentrant sur les virages ou les carrefours potentiellement dangereux.

Pour le cimetière ou l'entretien des rues, en concertation avec d'autres municipalités telles que Bergerac ou Périgueux, nous cherchons des solutions en dehors de l'arrachage manuel ; cela demande une réorganisation ou une adaptation compliquée.

Je vous remercie donc pour votre compréhension par avance, en vous assurant que nous essayons d'apporter des solutions qui répondent aux attentes de tous.

Philippe LAGARDE

ROND-POINT DE LA FORGE



Après de longues années de concertations et de négociations avec le Conseil Général, l'aménagement de l'entrée des Eyzies au niveau de l'intersection SARLAT-MONTIGNAC trouve son épilogue.

La création d'un giratoire (actuellement en cours), en lieu et place d'anciennes maisons achetées préalablement par le Département afin de réaliser cet ouvrage, va enfin solutionner un point noir majeur de circulation, notamment en été.

La partie voirie sera fonctionnelle dès le mois de juillet, les aménagements de finition seront réalisés dès cet automne.

Philippe LAGARDE

LÂCHEZ-MOI LA GRAPPE* AUX EYZIES DE TAYAC SIREUIL !!!!



La 27ème édition de la Grappe de Cyrano, a laissé son empreinte le Samedi 19 Avril aux Eyzies. Pour cette 27^{ème} édition, plus de 535 pilotes ont sillonné notre Périgord à travers 70 communes par un temps radieux. Pas de pluie cette année, pas de raisins de la colère, mais une étape à la Forge aux Eyzies, follement appréciée par tous les concurrents. 2014 fut un très grand Cru, sans grands pépins, ou chacun put apprécier ce moment de détente et de récupération, par un repas divinement conçu par nos bénévoles et associations, chasseurs, jumelage, pour près de 1000 convives.



Merci à Simone, à nos deux Gérard et tous ceux, ils sont nombreux qui ont apporté leur contribution à ce superbe événement. Félicitations au vainqueur, Bourgeois Marc, gentilhomme au demeurant, et aux 80 périgourdins qui ont participé. Cette année restera un grand Cru, sans arrière-goût de bouchon, tant les signaleurs ont bien fait leur travail ! Sans accidents, ni tonneaux, et espère que 2015 sera du même acabit. Que les futurs associations après celles de cette année reprennent aussi bien le flambeau, les Bisons, les anciens du foot et le temps libre, à vos marques ! Cette course a pris de la bouteille avec l'âge ! Alors vive la vigne, vive la préhistoire et vive notre Commune !



RENOVATION DU VESTIAIRE DU STADE



Le personnel communal accompagné de Pierre ROUX a rénové les sanitaires du stade (carrelage, huisseries, peintures...) pour un meilleur confort de notre équipe de foot des « bisons » et de leurs visiteurs.

Remerciement tout particulier à Pierre ROUX qui s'investit dans de nombreux projets de la commune.

Véronique SAUPIN

LES NOUVEAUX COMMERCANTS

Bienvenue aux nouveaux commerçants, artisans et professions libérales proposant leurs services tout au long de l'année.

La Commune leur souhaite une activité prospère et florissante.

Foie Gras Albié : produits frais et conserves – La Patte d'Oie – tel : 05.45.66.88

La Moutarderie : produits artisanaux, salon de thé – 39 avenue de la Préhistoire – tel : 05.53.53.36.67

Lou Dédal : vêtements pour femmes et enfants – 11 avenue de la Préhistoire – tel : 05.53.04.99.49

Le Bon Verger : fruits et légumes – 40 avenue de la Préhistoire – tel : 06.85.66.69.01

Parc du Charron : souvenirs – 23 rue du Moulin – tel : 06.77.67.05.23 – 06.84.49.40.81

Le Croquignon : snack, sandwichs, produits exotiques – La Patte d'Oie – tel : 06.48.76.89.92

Et mille et un sandwichs : sandwichs, boissons – 34 avenue de la Préhistoire – tel : 05.53.05.29.17

La Grignotière : restaurant – 17 avenue de la Préhistoire – tel : 05.53.06.91.67

Le Châteaubriant : restaurant – 29 avenue de la Préhistoire - tel : 05.53.35.06.11

Le Palais de Glaces : Glaces, snack – 33 avenue de la Préhistoire - tel : 06.88.15.21.15

Camping du Mas : Camping – Le Mas de Sireuil – tel : 05.53.29.68.06

Claudine BUTY

ECOLE SEVERIN BLANC

SPECTACLE DE L'ECOLE

Cette année encore le spectacle de l'école a été une vraie réussite. Il a eu lieu vendredi 06 juin à 19h à la halle. Le thème retenu par l'équipe enseignante était le loup. Il est vrai que le loup est un animal qui fascine autant qu'il intrigue les enfants.

Tous les élèves ont travaillé pendant plusieurs mois afin de présenter un spectacle de qualité à un public nombreux et ravi. Nous avons réussi à mélanger les classes pour que les enfants chantent, dansent, jouent la comédie... mais surtout pour qu'ils prennent du plaisir et en donnent aux gens.

A la fin du spectacle, l'atelier country a proposé une démonstration de danse à tous ceux qui souhaitaient rester.

Enfin, des membres du Sarlat Country Dance sont venus me rejoindre pour partager un moment convivial de danse country.

Les bénéfices de la soirée iront à la coopérative scolaire et serviront à financer des activités et des sorties pédagogiques comme par exemple la sortie de fin d'année. En effet, pour la première fois, depuis que je suis arrivée à l'école des EYZIES, les quatre classes iront au parc animalier du REYNOU à côté de Limoges le mardi 24 juin.



MATINEE PORTES OUVERTES A L'ECOLE



Mardi 10 juin, M. le maire et moi-même avons accueilli les futurs élèves de maternelle et leurs parents dans la cour de l'école à partir de 8h50. Puis, je les ai accompagnés dans la classe de TPS/PS où ils ont pu, sous le regard attentif de leurs parents, découvrir les joies de l'école jusqu'à 10h15. Ensuite, ils ont profité d'un quart d'heure de récréation bien mérité.

Ce matin-là, une partie des élèves de PS s'est rendue dans la classe de MS/GS/CP, ceux de CP sont allés chez les CE1/CE2 et ceux de CE2 sont allés en CM1/CM2 puisque les élèves de CM2 qui dépendent du collège de Saint Cyprien le visitaient.



L'école Séverin Blanc conservera ses 4 classes l'année prochaine avec un effectif de 76 élèves répartis en 4 TPS, 8 PS, 13 MS, 7 GS, 8 CP, 5 CE1, 12 CE2, 12 CM1 et 7 CM2. Ces nombres sont susceptibles de changer car nous avons chaque année des inscriptions pendant les vacances d'été ainsi qu'en cours d'année.

Séverine NEGRIER, la directrice



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale s'enrichit de nouveaux livres tous les ans. Nous avons acquis dernièrement bon nombre de romans qui peuvent être empruntés par les lecteurs qui aiment lire :

- des romans du terroir qui nous parlent d'un passé pas si lointain et se situent dans diverses régions de France,
- des romans historiques avec des personnages réels ou fictifs qui nous entraînent dans leurs folles aventures,
- des romans policiers ou des thrillers qui parfois nous donnent des insomnies,
- des romans actuels dont beaucoup ont eu un écho très favorable dans la presse.

Vous pourrez également trouver dans le fonds documentaires nombre de livres sur l'art, les pays, le jardinage, la cuisine, la santé, les récits de voyage et d'autres encore.

Les enfants ne sont pas oubliés pour autant avec de nombreux albums, documentaires et même des petits albums pour bébés car il n'est jamais trop tôt pour faire connaissance avec les livres.



Musique (CD de variétés, jazz, pop-rock, classique, livres lus) sont à votre disposition ainsi que des DVD pour adultes et enfants.

Toutes les personnes inscrites à une des bibliothèques de Dordogne et souhaitant regarder un film, faire des découvertes musicales, lire une bande-dessinée, feuilleter un magazine (...) peuvent accéder à la médiathèque numérique de Dordogne (www.bdp24.net).

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les enfants et de 7 € pour les adultes.

Horaires de la bibliothèque :

Lundi, jeudi et vendredi : 13h 30 – 18h 00

Mardi : 10h 00 – 12h 00 - 13h 30 – 18h 00

Mercredi : 9h 00 – 12h 00 - 13h 30 – 17h 30

Pour plus de renseignements : Tél : 05/53/06/39/55 E-mail : bib.les.eyzies@perigord.tm.fr

Toutes les classes de l'école fréquentent la bibliothèque et empruntent divers documents qui sont renouvelés fréquemment.

UN BON ETE ET DE BONNES VACANCES A TOUS.

Françoise MARTIN

CAP SIREUIL VILLAGE :

« CENTRE D'ACCUEIL PATRIMOINE PREHISTOIRE »

Etablissement appartenant à la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, géré et animé par la Ligue de l'enseignement de la Dordogne.



Avant tout, un petit bilan concernant l'activité du centre pour l'année 2013 :

En 2013, La période d'accueil de CAP Sireuil Village s'est étendue du 18 février au 17 novembre, soit près de 9 mois d'activité.

L'accueil des groupes (38 en tout) a représenté un total de 6661 « journées-participants » pour 1470 personnes dont 1216 enfants et 254 adultes. Cette activité d'accueil de groupes s'est répartie ainsi :

les séjours scolaires de découvertes « Préhistoire », « Moyen-Age », « Patrimoine » pour 24 écoles primaires et 3 collèges, provenant de toute la France, représentant 47 classes, soit 1097 élèves et 139 enseignants et adultes accompagnateurs, pour un total de 5391 journées d'accueil.

Plusieurs groupes d'enfants hors temps scolaire ont aussi été accueillis pour un total de 113 enfants et 30 adultes encadrants, représentant 995 journées.

Enfin quelques groupes d'adultes, ont aussi profité de l'hébergement de CAP Sireuil, soit 85 adultes accueillis et 6 enfants pour 275 journées.

A cela, il faut ajouter les enfants de l'Accueil de loisirs de Sireuil. Sur les trois périodes d'ouverture (51 jours répartis entre les vacances d'hiver, de printemps et d'été), ce sont 50 enfants, dont 17 de moins de 6 ans, qui ont bénéficié des activités proposées par les équipes d'encadrement, pour un total de 739 journées d'accueil. A signaler, la fermeture de l'ALSH sur les vacances de Printemps pour les 3 jours fériés d'où une baisse de fréquentation sur ces vacances-là.

Le succès de 2013 pour CAP Sireuil réside dans les séjours de vacances de l'été, dont la « formule 5 jours » semble correspondre aux attentes de nombreuses familles avec 885 journées réalisées (contre 420 journées en 2012). Les séjours « Robinson au pays de Cro-magnon » et « En quête d'aventures » ont remporté un franc succès avec une participation de 173 enfants de 6 à 12 ans. Cependant, le séjour « Périgord canoë-kayak » n'a séduit que 4 jeunes ; le séjour a été maintenu pour espérer un impact positif sur les inscriptions de l'été 2014.

En 2013-2014, les projets se poursuivent !

La fin de l'année 2013 a été marquée par le lancement des travaux de rénovation intérieure des bâtiments d'hébergement, travaux financés par la Ligue de l'enseignement et réalisés conjointement par le personnel du centre et les agents municipaux. Un grand merci à eux et à la Mairie pour leur mise à disposition.

Le dernier bâtiment a été achevé en mars 2014.

Toutes les peintures et tous les sols des trois bâtiments ont été refaits. Pour les sols : parquet flottant dans les chambres et carrelage dans les couloirs. Pour les peintures : chaque bâtiment a été décliné dans une couleur ; bleue pour le « Ventadou » dont les chambres portent les noms des rivières de

Dordogne, verte pour le « Cantegrel » dont les chambres déclinent des végétaux (sauvages ou cultivés du Périgord noir) et enfin, orange/rouge pour le « Lébérrou » qui rassemble les animaux (sauvages ou élevés de notre région). Chaque couleur a été déclinée ainsi : pastel pour les murs, couleur vive pour les portes et foncée pour les encadrements de portes et fenêtres.

Les « habitués » de CAP Sireuil (écoles qui reviennent chaque année) ont déjà pu apprécier à sa juste valeur ce changement tant attendu ; la vétusté des hébergements étant la principale « note négative » dans les bilans de séjours.

Nous soulignons une fois de plus le partenariat efficace entre l'équipe municipale (élus et employés) et CAP Sireuil aussi bien pour les projets à long terme que pour les interventions en urgence ; je pense notamment, au prêt de groupes électrogènes lors de la panne d'électricité prolongée de l'été dernier et à l'intervention rapide de la Mairie lors d'une inondation dans le Cantegrel, entre autres...



En pleine préparation de la saison estivale !

L'équipe encadrante de CAP Sireuil Village est en plein recrutement de ses équipes pour préparer au mieux l'accueil des nombreux enfants qui vont fréquenter le centre cet été.

L'Accueil de Loisirs de Sireuil ouvrira ses portes le 7 juillet et accueillera les enfants de 3 à 11 ans (enfants de moins de 3 ans si scolarisés) du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, jusqu'au 22 août (fermeture le 14 juillet et le 15 août).

Sous la direction d'Ingrid GALANTE, l'équipe d'animation proposera chaque semaine un programme riche en découvertes, activités ludiques, jeux libres, collectifs ou grands jeux, sorties et visites, baignades, rencontres, partages, etc.

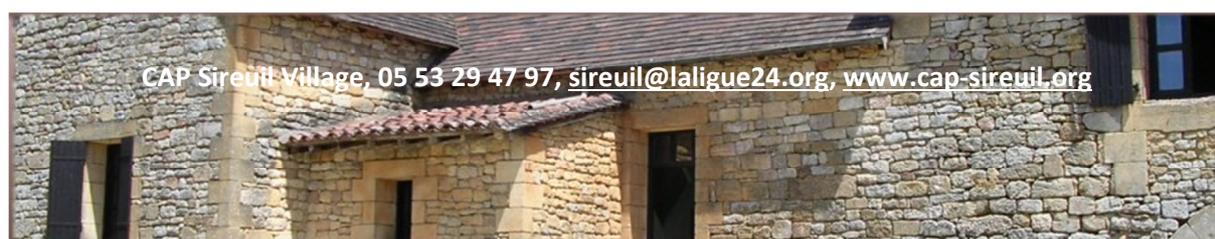
Tous les documents nécessaires à l'inscription sont téléchargeables en ligne www.cap-sireuil.org rubrique « Centre de loisirs » et des dossiers d'inscription 2014 sont disponibles en Mairie.

Les séjours de vacances proposés par La Ligue de l'enseignement de la Dordogne qui ont remporté un franc succès l'été dernier sont reconduits cette année sous la direction de Gilles TROTET. Ouverts aux enfants de 6 à 12 ans et d'une durée de 5 jours du lundi au vendredi, ils proposent 3 thématiques : « Robinson au pays de Cro-magnon » pour vivre au plus près de la nature, « En quête d'aventures » : une enquête à la recherche d'un vase préhistorique et « Périgord canoë-kayak » pour découvrir la Dordogne et la Vézère.

D'autres enfants issus d'organismes venant réaliser leurs séjours à Sireuil seront aussi accueillis pendant l'été.

UN TRES BON ETE A TOUS !

Annouk DECOUDUN, Directrice de CAP Sireuil Village





PROJET GRAND SITE
VALLÉE DE LA VÉZÈRE

www.pole-prehistoire.com

Un Guichet unique pour conseiller les personnes engagées dans un projet de travaux

Le Guichet unique est une **instance de conseils et d'accompagnement de proximité en matière d'architecture et d'urbanisme**, au service des personnes engagées dans un projet de travaux (construction, restauration, extension) en vallée de la Vézère.

Le Guichet unique réunira **les services compétents et adaptés à la demande** du porteur d'un projet de travaux : services de l'Etat (Bâtiments de France -STAP, DDT, DREAL...), CAUE de la Dordogne, Chambre d'agriculture de la Dordogne, élus et techniciens des collectivités concernées, chargée de mission du projet Grand Site...

Le Guichet unique permettra au porteur d'un projet de travaux de **bénéficier d'un accompagnement concerté et de conseils ciblés**, le plus en amont possible de son projet, et d'une **meilleure compréhension des démarches techniques et administratives** à entreprendre, par le biais d'un service de proximité. Enfin, il orientera le projet de travaux vers une **plus grande intégration dans le contexte paysager remarquable** de la vallée.

Le Guichet unique est accessible à toute personne dont le projet de travaux est situé sur l'une des **37 communes** suivantes (qui constituent le territoire du projet Grand Site Vallée de la Vézère, voir cartographie présentée ci-dessous) : Aubas, Audrix, Le Bugue, Campagne, La Chapelle Aubareil, Condat sur Vézère, Les Eyzies de Tayac Sireuil, Fanlac, Les Farges, Fleurac, Journiac, Le Lardin Saint Lazare, Limeuil, Manaurie, Marcillac Saint Quentin, Marquay, Mauzens et Miremont, Meyrals, Montignac, Peyzac le Moustier, Plazac, Rouffignac Saint Cernin, Saint Amand de Coly, Saint André d'Allas, Saint Avit de Vialard, Saint Chamassy, Saint Cirq, Saint Cyprien, Saint Félix de Reillac et Mortemart, Saint Léon sur Vézère, Savignac de Miremont, Sergeac, Tamniès, Terrasson, Thonac, Tursac, Valojoux.



Initié dans le cadre du projet Grand Site Vallée de la Vézère en 2013, le Guichet unique prend un rythme régulier à partir de juin 2014. Il se tiendra le **premier jeudi de chaque mois**, aux dates suivantes : 5 juin, 3 juillet, *pas de Guichet unique en août*, 4 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre. Il aura lieu au **Pôle International de la Préhistoire**, situé aux Eyzies, ou **directement sur le terrain** selon les cas rencontrés. **La participation est gratuite** et la prise de rendez-vous se fait auprès de l'équipe du projet Grand Site Vallée de la Vézère, 15 jours minimum avant la date du Guichet unique.

Contact : Carole Breton,
Chef de projet Grand Site Vallée de la Vézère

✉ carole.breton@pole-prehistoire.com

Lieu : Pôle International de la Préhistoire

30, rue du Moulin

24620 Les Eyzies-de-Tayac

www.pole-prehistoire.com

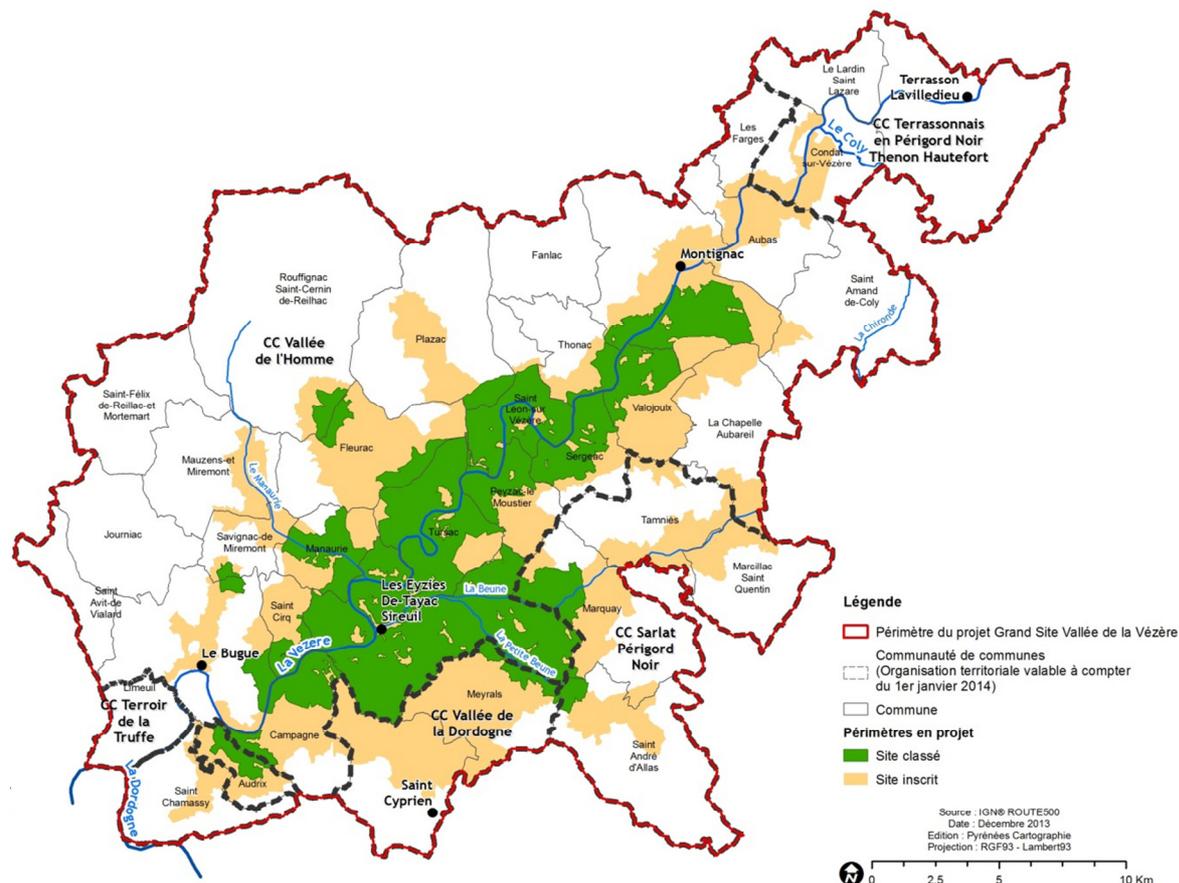
www.projet-grand-site-vallee-vezere.fr

☎ 05 53 06 06 47 (du mardi au jeudi)

2013-2014, d'importants changements pour le projet Grand Site Vallée de la Vézère

Définition du territoire de projet Grand Site

En 2013, un travail de définition du **périmètre de projet** Grand Site a été mené et a conduit à une validation d'un territoire en Comité de pilotage du 30 septembre 2013. **37 communes** constituent désormais l'aire du projet Grand Site, incluant l'ensemble des communes concernées par les futurs sites classés et inscrits, la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme dans son intégralité, ainsi que des communes situées aux « portes d'entrée » du territoire (nord-est et sud-ouest).



Le territoire du projet Grand Site Vallée de la Vézère

Après quatre années de concertation, un projet de programme d'actions devant conduire à une labellisation « Grand Site de France » a été finalisé fin 2013. Ce programme a ensuite été présenté en Commission supérieure des sites du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en février 2014, de pair avec le projet de protection (futur site classé et site inscrit). Ces deux projets ont reçu l'avis favorable de la Commission.

Le programme d'actions du projet Grand Site est centré sur la **volonté de préserver et valoriser les paysages remarquables de la vallée de la Vézère**, en lien avec le patrimoine préhistorique inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il interviendra sur les thématiques suivantes : mise en valeur de falaises emblématiques et de points de vue sur la vallée, incitation au développement de projet architecturaux de qualité et à la préservation du patrimoine bâti remarquable, soutien à une agriculture dynamique et à la gestion forestière, connaissance et pédagogie à l'environnement, accompagnement du territoire vers un tourisme durable. Son **coût de réalisation a été évalué à 4,140 millions d'euros** sur une **période de 5 ans** et sera réalisé par l'intermédiaire de maîtrises d'ouvrage variées.

Mise en place d'une structure pour le projet Grand Site

De 2010 à 2013, la CC Terre de Cro-Magnon avec l'appui de la CC Vallée de la Vézère a assuré le portage du poste d'animation. Toutefois le projet ne disposait pas d'une structure, susceptible d'assurer le portage du projet dans l'optique d'une labellisation « Grand Site de France ». Depuis le 1^{er} janvier 2014, cette mission est assurée par le Pôle International de la Préhistoire qui a intégré dans son équipe l'animatrice du projet.

Calendrier du projet Grand Site Vallée de la Vézère pour le 2^e semestre 2014

- Mise au point d'une convention entre les principaux partenaires politiques, techniques et financiers du projet Grand Site définissant le cadre de mise en œuvre des grandes orientations du programme d'actions, et ce, dans la perspective d'une labellisation « Grand Site de France » à l'horizon 2018.
- Mise en place d'une nouvelle gouvernance, prenant en compte les recompositions politiques locales, et tenue d'un premier « Conseil » du Grand Site.
- Lancement d'une étude pour la réalisation d'un guide de coloration du bâti : ce guide s'inscrit en complémentarité des cahiers de recommandations du CAUE et permettra d'orienter les porteurs d'un projet de travaux vers une plus grande intégration paysagère de leur projet et une meilleure compréhension des attentes des services instructeurs. Il proposera des informations sur les couleurs et les matériaux de construction, adaptés à la vallée de la Vézère.
- Lancement d'une nouvelle opération de valorisation de falaise à Saint-Léon-sur-Vézère dont le portage sera assuré par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère.
- Finalisation de l'analyse de l'étude de fréquentation et des flux menée en vallée de la Vézère en 2012 et 2013.
- Développement de nouvelles actions avec en priorité une réflexion sur le contenu précis du volet agricole du projet Grand Site, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Dordogne.

Carole BRETON



PÔLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE

S'INFORMER COMPRENDRE S'INITIER

UNE STRUCTURE INNOVANTE DE SERVICE PUBLIC

- PROMOTION ET VALORISATION
DES SITES TOURISTIQUES EN PRÉHISTOIRE
- PÉDAGOGIE ET ANIMATIONS
- MISE EN RÉSEAU
(DOCUMENTAIRE, RECHERCHE, COLLECTIVITÉS)
- MÉDIATION CULTURELLE
POUR TOUS LES PUBLICS
- AIDE À LA RÉALISATION DE PROJETS INNOVANTS
- PRODUCTIONS ET
VALORISATIONS AUDIOVISUELLES
- PROJET GRAND SITE DE LA VALLÉE
DE LA VÈZÈRE

LA PRÉHISTOIRE : UN HÉRITAGE À TRANSMETTRE

ENTRÉE LIBRE

PÔLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE

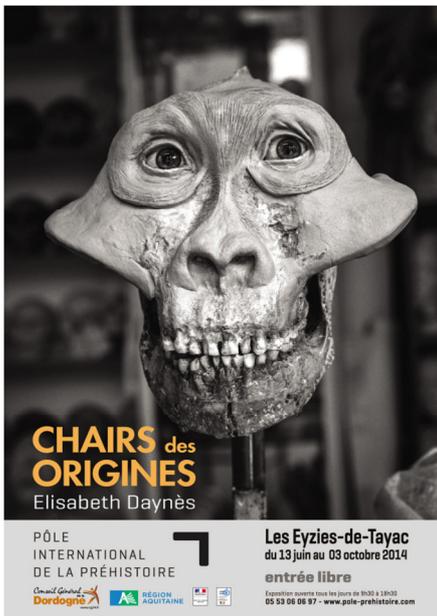
30, rue du Moulin - 24620 Les Eyzies-de-Tayac

Tél : 05 53 06 06 97 - contact@pole-prehistoire.com - www.pole-prehistoire.com

Ouverture : Du 2 janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre : 9 h 30 - 17 h 30 - Fermé le samedi

Du 2 mai au 30 septembre : 9 h 30 - 18 h 30 - Fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre





**« CHAIRS DES ORIGINES.
UNE EXPOSITION D'ELISABETH DAYNÈS »**

13 juin au 03 octobre 2014

Après Lucy et Toutankhâmon, qui lui ont valu une notoriété mondiale, la paléo-artiste Elisabeth Daynès poursuit son exploration avec la recreation des visages de huit hommes préhistoriques, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques les plus pointues. L'étape de reconstruction des chairs est cette fois-ci privilégiée : huit hologrammes géants affichent en relief les visages écorchés de nos ancêtres et manifestent la diversité de la famille humaine depuis ses plus lointaines origines.

L'exposition sera accueillie en première mondiale dans le cadre grandiose du Pôle international de la Préhistoire, espace culturel public et libre d'accès, consacré à la valorisation de la préhistoire.



**« ON NE SAIT JAMAIS
DE QUOI LE PASSÉ SERA FAIT »**

1^{er} juillet au 28 septembre 2014

L'exposition est la restitution de la résidence d'artiste de Balthazar Auxietre dont le thème est « Paysage et Préhistoire ». Cette installation artistique immersive utilisera les nouvelles technologies pour recréer virtuellement les univers de grottes et de paysages de la Préhistoire ou actuels. Des images (photographies, dessins, vidéos) et objets réels ou en 3D conduiront le visiteur vers le dispositif scénographique lui permettant de vivre l'expérience immersive, muni d'un casque de réalité virtuelle. Le voyage proposé par cet outil débutera dans un paysage de Préhistoire, traversera une grotte virtuelle et se terminera dans les paysages actuels de la vallée de la Vézère.



« LA MÉMOIRE DES SOLS »

17 octobre au 14 décembre 2014

Cette exposition s'inscrit dans le projet « ART & ARCHÉOLOGIE UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS EN AQUITAINE 2014 - 2015 » où l'art contemporain dialogue avec l'archéologie. Il est conduit conjointement au Frac Aquitaine, au Musée d'Aquitaine, au Pôle International de la Préhistoire et à Vesunna site-musée gallo-romain et élaboré en collaboration avec François Loustau.

Constituée de nombreuses photographies de paysages et de quelques installations, l'exposition sera en conversation avec les paysages extérieurs que l'on peut voir par le biais des nombreuses ouvertures du bâtiment. L'art contemporain a cette capacité à établir des mises en situations singulières qui détournent les modes de réflexion habituels vers une dimension augmentée. Par ce filtre artistique, c'est une perception inédite de l'archéologie qui sera proposée aux visiteurs.



2007-2010. Collection Frac Aquitaine.

QUELQUES DATES A RETENIR !

27 Juillet 2014 - Spectacle – Contes par Corinne Duchêne

- 11 h « *Petits contes des origines* »

Ce spectacle pour enfants met en valeur des légendes sur la création de la terre, du ciel, du soleil, de la lune et des étoiles et la naissance des hommes, des animaux et des arbres, d'après les traditions orales des différentes ethnies de tous les continents.

- 16h30 « *La femme bison et autres contes des origines* »

Ce spectacle évoque la création du monde et les liens magiques unissant les animaux et les femmes pour les peuples de chasseurs de la Préhistoire, il y a 15 000 ans.

12 Septembre 2014 à 19h - Spectacle / Musique par l'Orchestre de Chambre d'Hôte

« *Une source chaude* »

Ce concert élégant, drôle et poétique parle de nos origines, humaines, artistiques et spirituelles. Écrit pour être porté par l'Orchestre de Chambre d'Hôte, ce projet relie une partition musicale, avec des airs et des chansons mais aussi des textes de préhistoriens (Jean Clottes...) ou parlant de préhistoire (Andrée Chédid...).

22 Novembre 2014 - Spectacle / Contes

par Henri Gougaud dans le cadre du Festival du Lébéro

RETOUR EN IMAGES : quelques temps forts en 2013/2014



Conférences de Yves Coppens, Boris Cyrulnik, Jean Clottes, Accueil officiel de la délégation conduite par la doyenne aborigène australienne Margaret Katherine, Contes de Sam Cannarozzi, Randonnée en fête sur la Boucle des polissoirs à Campagne, Inauguration des expositions « Vézère, Toison d'or » et « Histoire(s) de Préhistoire »



Depuis janvier 2014, la communauté de communes de la Vallée de l'Homme est au service de son territoire

Nouvelle identité, continuité de l'ensemble des services publics.

Ce territoire élargi à 26 communes et 15 000 habitants construit un projet de développement partagé.

Président durant le premier trimestre, **Philippe LAGARDE** a été élu à ce poste après le renouvellement des mandats.



Nouveau site web :
cc-valleedelhomme.fr



Lascaux - Dordogne
Vallée Vézère
Office de Tourisme

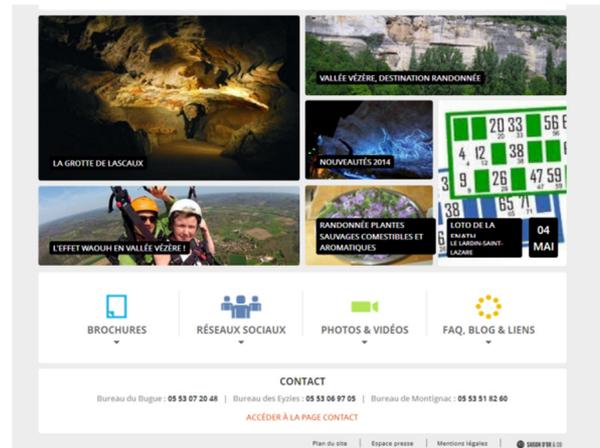
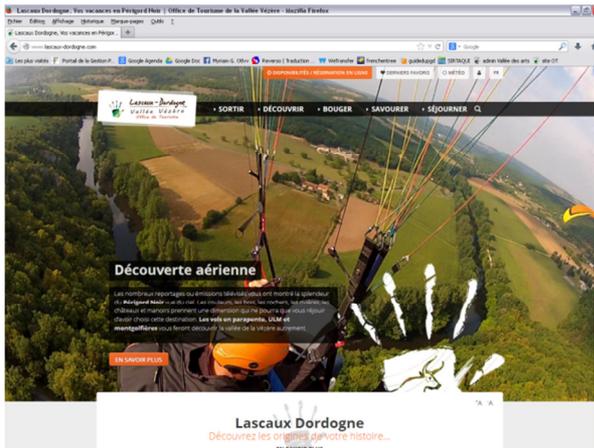
Office de Tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère

www.lascaux-dordogne.com

Nouvelle marque pour l'Office de Tourisme,

Nouveau nom de domaine pour le site web

Le 3 Mars 2014 marque la mise en ligne de notre **nouveau site internet.**



www.lascaux-dordogne.com.

Fruit d'une mobilisation soutenue de toute l'équipe de l'Office de Tourisme autour de ce projet d'envergure. Elle a pour objectif de développer la notoriété de notre destination et l'audience de nos partenaires.

Un nouveau site, pourquoi?

Notre nouveau site internet se veut en adéquation avec les nouvelles pratiques des internautes, offrant ainsi un service 24/24. D'où un site s'adaptant aux divers *supports mobiles* (smartphone, tablette). Quelques chiffres pour la France: Chaque jour un internaute français passe plus de 4 heures sur le web. L'internet mobile a désormais un taux de pénétration de 54 % avec une utilisation moyenne par jour de 58 minutes.

Un nouveau nom de domaine, pourquoi?

Un nouveau nom de domaine pour notre territoire, plus efficace et tenant compte des mots clés que saisissent les internautes et des règles imposées par Google en termes de référencement naturel.

Pour qui?

- **Les internautes-prospects** : en amont, dans la préparation de leur séjour. Possibilité de télécharger toutes nos *brochures*, de consulter les "*disponibilités*" et "*réservation en ligne*" grâce à la récente mise en place de ces deux modules. Pendant son séjour chez nous, le visiteur peut consulter en temps réel toute l'actu du territoire. Les versions espagnole et allemande du site viendront l'enrichir.
- **Les locaux** peuvent consulter l'*agenda en ligne* des fêtes & manifestations, les *animations* organisées par l'Office de Tourisme ainsi que les 66 boucles de *randonnées*, elles aussi bientôt téléchargeables.

- **Les socio-pro**: le site comme *vitrine* de leur établissement via la formule "fiche détaillée". Mise à jour des "disponibilités" pour les hébergements. Profiter du module "Réservation en ligne" pour les hébergements déjà présents sur la centrale de réservation du CDT (Comité Départemental du Tourisme).

A venir : Un espace "*Offre spéciales*" (*promotions de dernière minute, séjours thématiques*). Un **Site Pro** distillant toute l'actu de la législation en cours (*taxe de séjour, classements...*), les actions & projets de l'office de Tourisme, l'équipe de l'office de Tourisme, etc.

Le site monte en puissance avec l'ajout de **nouvelles thématiques** que nous développons au fur et à mesure: exemples de nouveautés accessibles à **tous**; Un espace "*Presse*", "*Les Carnets de Myriam*" (série de publi-reportages proposant un regard nouveau sur les acteurs du tourisme local. Il s'agit d'une méthode de promotion commerciale, d'une publicité rédactionnelle qui se présente comme un contenu éditorial. C'est l'occasion pour le partenaire de mettre en avant son établissement, son activité, un produit, une nouveauté, un label et d'en faire la publicité grâce à ce reportage publié sur **le site de l'Office de Tourisme via les blogs et réseaux sociaux**. C'est aussi l'occasion de valoriser le partenaire et le territoire Vallée Vézère auquel il appartient.

Renforcement des réseaux sociaux : Facebook, google+ twitter.

Les **réseaux sociaux** permettent de développer notre notoriété et fédérer une communauté autour de la destination. De faire partager aux internautes leurs émotions en temps réel, de recueillir des commentaires sur l'offre et d'établir de nouveaux contacts-clients. Quelques chiffres pour la France : Le temps passé sur les réseaux sociaux est de 1h29 minutes par jour. Enfin 41 % des usagers d'Internet sur mobile utilisent une application pour se connecter aux réseaux sociaux.

N'oublions pas de citer Youtube, notre galerie flickr, le blog, autant d'outils privilégiant l'image et la vidéo que nous nourrissons quotidiennement et de manière accrue.

www.lascaux-dordogne.com,

cette nouvelle version ne manquera pas de vous séduire

Office de Tourisme de Lascaux Dordogne / Myriam GABIOLE

Responsable promotion-communication-presse

Référente « Guide et Carte touristique »

T. 05 53 50 96 35 / Fax 05 53 50 49 72 / myriam@lascaux-dordogne.com

Place Bertran de Born - 24290 Montignac

| Compte Facebook Compte Twitter

-----TEMPS FORTS

Janvier

12 : assemblée générale du Club du Temps Libre
31 : vœux du Maire et Président de la Communauté de communes à la Halle

Février

1 : assemblée générale du Comité de jumelage
8 : repas de la sté de chasse à la halle
23 : repas « choucroute » du Club du Temps libre



Mars

2 : quine de la FNACA à la Halle
15 : repas des Bisons à la Halle
19 : Cérémonie de la FNACA
29 : carnaval organisé par les Croquants de Tayac



Avril

5 : printemps des poètes
19 : passage de la Grappe de Cyrano aux Eyzies, repas à la Forge organisé par le Comité de Jumelage et la société de Chasse



Mai

28 avril au 11 : exposition de peintures par Arabesque à la halle
8 : Commémorations de la victoire de 1945 à Sireuil et aux Eyzies
15-16 : prix littéraire des incorruptibles organisé par le Conseil Général
18 : mai de Sireuil
24 : mai général des Eyzies

Juin

6 : spectacle de l'école à la Halle
14 : fête de Sireuil organisée par l'Amicale de Sireuil, repas et feu d'artifices

-----CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2014

Compte administratif 2013 – Budget principal

Le CM, réuni sous la présidence de Gilles MUHLACH-CHEN, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. Lagarde, qui a quitté la séance, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 1 043 790,30 € en dépenses et à 1 220 888,42 € en recettes de fonctionnement et à 813 019,74 € en dépenses et à 338 452,18 € en recettes d'investissement.

Compte administratif 2013 – Budget assainissement

Le CM, réuni sous la présidence de Gilles MUHLACH-CHEN, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. Lagarde, qui a quitté la séance, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 61 636,63 € en dépenses et à 68 618,38 € en recettes de fonctionnement et à 71 883,26 € en dépenses et à 58 513,67 € en recettes d'investissement.

Compte de gestion 2013 – Budget principal

Le Maire présente au CM le compte de gestion 2013 du budget principal. Le compte de gestion est établi par le trésorier et retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité APPROUVE le compte de gestion 2013 du budget principal.

Compte de gestion 2013 – Budget assainissement

Le Maire présente au CM le compte de gestion 2013 du budget assainissement. Le compte de gestion est établi par le trésorier et retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue au compte administratif. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité APPROUVE le compte de gestion 2013 du budget assainissement.

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014

Préalablement au vote du budget primitif 2014, le Maire rappelle au CM que la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2013. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre, et de pouvoir faire face à une dépense imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2013.

Lors de la réunion du 9 décembre 2014, les montants suivants ont déjà été validés :

- Article 2051 (ONA) : 2 510,00€
(renouvellement logiciel)
- Article 2184 (ONA) : 1 800,00€
(four Halle)
- Article 2041582 (ONA) : 20 000,00€
(Travaux EP+FT)

Afin de pouvoir régler certains investissements réalisés ou à venir avant le vote du budget 2014, il est nécessaire de prévoir les montants suivants :

- Article 21318 (10001) : 27 000,00 € (Office de Tourisme+garderie)
- Article 2151 (ONA) : 22 000,00 € (Trottoir devant Les Glycines)
- Article 2158 (ONA) : 2 100,00 € (vidéosurveillance)
- Article 2188 (ONA) : 2 500,00 € (autolaveuse Halle)
- Article 21578 (ONA) : 700,00 € (Panneaux signalisations dos d'âne)
- Article 2183 (ONA) : 700,00 € (Unité centrale Ecole)

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE les prévisions ci-dessus.

Convention salle St Hubert

M. Gérard BRUN Président de l'Association communale de chasse quitte la séance. Le Maire rappelle au CM la délibération du 7 octobre 2011 concernant les modalités d'utilisation de la salle communale St Hubert. A ce jour, aucune convention n'a été signée avec l'Association communale de chasse des propriétaires des Eyzies. Le Maire donne lecture d'une convention intitulée « prêt à usage » qui rappelle les différentes modalités du prêt et notamment les conditions du prêt à la charge de l'emprunteur et du prêteur. Ce prêt à usage pourrait avoir une durée de 10 ans.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE ET AUTORISE le Maire à signer ce prêt à usage pour une durée de 10 ans.

Redevance assainissement de Sireuil

Le Maire fait part au CM du courrier du service « eau, environnement et milieux aquatiques » qui met en évidence la non-conformité du système d'assainissement de Sireuil. La mise aux normes doit intervenir au plus tard le 31 décembre 2015. Le Maire rappelle qu'une étude diagnostique est en cours sur les 2 communes et qu'une programmation des travaux va être prescrite. La station d'épuration de Sireuil va être une priorité. Afin de pouvoir bénéficier des subventions du Conseil Général et de l'Agence Adour Garonne, il est nécessaire de revoir la redevance de Sireuil, car, à l'heure actuelle, elle est de 110 € HT donc inférieure au seuil d'éligibilité de l'Agence de l'Eau et du Conseil

Général qui est de 120 € HT pour 120 m³. A ce jour, la prime fixe annuelle est à 50 € pour Sireuil et à 100 € pour Les Eyzies. Le prix du m³ est à 0,50 €.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de fixer, à compter du 1^{er} juin 2014 : Pour Sireuil, la prime fixe annuelle à 70 €, le prix du m³ restant inchangé à 0,50 €, DECIDE de maintenir, pour Les Eyzies la prime fixe annuelle à 100 € et le prix du m³ à 0,50 €.

Poste d'agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Le Maire informe le CM que l'agent recruté sur le poste d'ATSEM à compter du 1^{er} janvier 2014 a démissionné au 14 février 2014 pour convenance personnelle.

Afin de finir l'année scolaire, il est nécessaire de recruter un nouvel agent pour la période allant du 3 mars 2014 au 4 juillet 2014 inclus.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8H30 – 12H30 et de 13H30 à 16H soit 6H30 par jour et le mercredi de 8H30 à 12H soit 3H30 ce qui fait 29H30 par semaine.

Après en avoir délibéré, le CM :

- VALIDE le recrutement d'un agent sur la poste d'ATSEM pour une durée déterminée allant du 3 mars au 4 juillet 2014,
- FIXE sa rémunération sur l'Echelle 4, échelon 1, indice brut 336, majoré 318 du grade d'agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles ;
- AUTORISE le Maire à signer le contrat de travail.

Aménagement du carrefour giratoire RD706-RD47 : Participation financière de la commune

Le Maire rappelle au CM l'aménagement d'un carrefour giratoire au niveau des routes départementales n°47 et n°706 qui a, par ailleurs, commencé depuis le 10 février.

Le Maire donne lecture de la convention à signer entre la commune et le département qui précise :

les compétences du département et de la commune, les conditions de réalisation, les conditions financières, la gestion des dépendances départementales, les procédures de transfert de gestion et la remise des ouvrages.

La commune apportera un fonds de concours d'un montant forfaitaire et non actualisable de 4 872 €.

Après en avoir délibéré, le CM AUTORISE le Maire à signer la présente convention.

Aménagement du carrefour giratoire RD706-RD47 : Réalisation des travaux d'adaptation de l'éclairage public du giratoire – Convention entre le Département de la Dordogne, la Commune et le SDE24

Le Maire rappelle au CM l'aménagement d'un carrefour giratoire au niveau des routes départementales n°47 et n°706 qui a, par ailleurs, commencé depuis le 10 février.

Le Maire donne lecture de la convention à signer entre la Commune, le Département de la Dordogne et le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne qui précise : L'objet de la convention, la consistance des travaux, les modalités d'exécution des travaux, l'estimation des travaux (29 581,07 € TTC), le principe de financement du département, la prise d'effet.

Après en avoir délibéré, le CM AUTORISE le Maire à signer la présente convention.

Collège de St Cyprien: Demande de participation pour les voyages scolaires

Le Maire fait part d'une demande d'aide financière aux familles pour un voyage scolaire d'enfants de la commune émanant du Collège Jean Ladignac. L'aide financière que pourrait apporter la commune va directement à l'enfant concerné et ne va pas en diminution du coût global du voyage.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de fixer la participation de la commune à 30 € par enfant.

Cette participation sera valable pour ce voyage scolaire et ceux à venir.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

ÉLECTION DU MAIRE – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Premier tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé son enveloppe (modèle fourni par la mairie) dans l'urne prévue à cet effet.

Monsieur Philippe LAGARDE a obtenu la majorité absolue et a été proclamé maire.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-2 et L. 2122-7-2,

Considérant que le conseil municipal dispose de la faculté de déterminer le nombre d'adjoints au maire appelés à siéger,

Considérant que le Code général des collectivités territoriales fixe le nombre de postes d'adjoints à 30 % maximum de l'effectif total du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver la création de 3 postes d'adjoints.

ÉLECTION DES ADJOINTS – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 et suivants,

Vu la délibération du 28/03/2014 déterminant le nombre d'adjoints,

Considérant que le nombre d'adjoints au maire de la commune est fixé à 3 ;

Monsieur le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal,

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a

lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, plus âgé est déclaré élu.

Par suite il est procédé à l'élection des adjoints au maire,

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

- Résultats du premier tour de scrutin :

Monsieur Jean-Jacques MERIENNE a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

- Résultats du premier tour de scrutin :

Monsieur Marcel POIRIER a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

- Résultats du premier tour de scrutin :

Monsieur Pierre ROUX a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

ÉLECTION DU MAIRE-DELEGUE – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé son enveloppe (modèle fourni par la mairie) dans l'urne prévue à cet effet.

Monsieur Jean-Pierre LAVAL a obtenu la majorité absolue et a été proclamé maire-délégué.

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION LE BUGUE-ROUFFIGNAC

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siégeront au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'électrification Le Bugue-Rouffignac :
Délégués titulaires : Marcel POIRIER et Jean-Pierre LAVAL

Délégués suppléants : Gérard BRUN et John MESTRE

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SIAEP DE MANAURIE

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siégeront au Comité Syndical du SIAEP DE MANAURIE :

Délégués titulaires : Jean-Jacques MERIENNE et Pierre ROUX

Délégués suppléants : Roland VAN MUIJLWIJK et John MESTRE

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE SOCIALE du BUGUE

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siégeront au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'aide sociale du Bugue :

Délégués titulaires : Véronique SAUPIN et Nicole BLEY

Délégués suppléants : Amandine DALBAVIE et Séverine COSPAIN

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE SAINT CYPRIEN (Transport scolaire)

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siégeront au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à vocation multiple de Saint Cyprien :

Délégués titulaires : Véronique SAUPIN et Nicole BLEY

Délégués suppléants : Gérard BAUCHET et Séverine COSPAIN

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VALLEE DE LA VEZERE EN DORDOGNE

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siégeront au Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VALLEE DE LA VEZERE EN DORDOGNE:

Délégué titulaire : Claudine BUTY et
Délégué suppléant : Amandine DALBAVIE

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SYNDICAT PAYS DES DEUX VALLEES

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siégeront au Comité Syndical du Syndicat du Pays des Deux Vallées :

Délégués titulaires : Jean-Pierre LAVAL et Yves POUGET

Délégués suppléants : Claudine BUTY et Séverine COSPAIN

Conseil d'administration du Pôle International de la Préhistoire

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DESIGNÉ comme représentants :

Philippe LAGARDE en tant que membre titulaire, Véronique SAUPIN en tant que membre suppléant.

Proposition de délégués au SICTOM du Périgord Noir

Après en avoir délibéré, le CM PROPOSE, à la Communauté de Communes, les délégués suivants :

Délégués titulaires : Marcel POIRIER et Amandine DALBAVIE,

Délégués suppléants : Pierre ROUX et John MESTRE.

Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Après en avoir délibéré, le CM DESIGNÉ Monsieur Marcel POIRIER

Marché des Eyzies

Après en avoir délibéré, le CM DESIGNÉ comme responsables du marché : Jean-Jacques MERIENNE et Gérard BAUCHET.

FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION

Considérant que les indemnités votées par le conseil municipal pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint sont déterminées par décret en Conseil d'État par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, et ce dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune, Considérant que la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil appartient à la strate de 500 à 1499 habitants, la commune de Sireuil à la strate de 100 à 499 habitants,

Le Maire propose à l'assemblée de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante : l'indemnité du maire, 31 %

de l'indice brut 1015, le produit de 8,25 % de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints, l'indemnité du maire-délégué, 17 % de l'indice brut 1015 soit 2 765,57 € pour l'ensemble des élus concernés.

Le CM, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'adopter la proposition du Maire.

Le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité maximale du maire (31% de l'indice brut 1015), du produit de 8,25% de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints et de l'indemnité maximale de maire-délégué (17% de l'indice brut 1015). A compter du 28 mars 2014, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants : **Maire** : 31 % de l'indice 1015 ; **1er adjoint** : 8,25 % de l'indice brut 1015, **2^{ème} adjoint** : 8,25 % de l'indice brut 1015 et **autres adjoints** : 8,25 % de l'indice brut 1015, **Maire-Délégué** : 17 % de l'indice brut 1015.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2014

Fixation des taux des taxes directes locales

Le Maire indique au CM que malgré les hausses des charges de fonctionnement, il suggère de ne pas augmenter les taux pour cette année. Monsieur Pouget s'interroge sur la périodicité et le montant de l'impôt. Le Maire explique que les taux votés aujourd'hui seront ceux appliqués sur les taxes 2014 et si la commune n'augmente pas les taux, les bases varient d'où l'apparition d'une augmentation sur la feuille d'impôts des administrés.

M. Merienne aborde le sujet de la fusion de la communauté de communes avec celle de Vallée Vézère et notamment la probable augmentation des impôts.

Le Maire explique le mécanisme de rattrapage sur 6 ans pour s'aligner sur les taux

de la communauté de Communes Vallée Vézère.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DECIDE de maintenir les taux de 2013 soit :

- Taxe d'habitation : 15,24 %
- Taxe foncière (bâti) : 19,84 %
- Taxe foncière (non bâti) : 84,99 %
- CFE : 21,81 %

Subventions aux associations pour 2014

Le Maire présente au CM, les différentes demandes de subventions aux associations et rappelle les montants validés en 2013 :

ASSOCIATION	2013	2014
Point Org Brikabrak	500,00	500,00
Amicale Chasse Sireuil	350,00	350,00
Accolade	100,00	/
Fondat° pour la recherche médicale	300,00	300,00
Sté de pêche	460,00	460,00
SAMRA	350,00	350,00
U.M.P.R.A.C	122,00	122,00
Judo Club Buguois	150,00	150,00
F.N.A.C.A	150,00	150,00
S.E.R.P.E.	400,00	400,00
Am. Chasse Les Eyzies	700,00	700,00
Club du Temps Libre	500,00	500,00
Amicale Laïque des Eyzies	700,00	En attente
Pompiers du Bugue	160,00	160,00
Pompiers de St Cyprien	160,00	160,00
Périgord Rail Plus	100,00	150,00
Amicale de Sireuil	550,00	550,00
Coopérative scolaire	610,00	610,00
Association Tennis	300,00	300,00
Les Croquants de Tayac	350,00	350,00
ADMR	152,00	152,00

Am. Donneurs de sang de St Cyprien	160,00	160,00
FNATH Le Bugue	200,00	200,00
Ass. Les vieux pistons de Cro-Magnon	400,00	400,00
Restos du coeur	200,00	200,00
Fondation du patrimoine	150,00	150,00
Ass. Sportive Les Bisons	1 200,00	1 200,00
Sarlat Sport Auto	500,00	500,00
Anciens du Foot	200,00	200,00
La Ruche à Brac	200,00	200,00
Centre Education permanent Montignac (le Lébéro)	100,00	100,00
Karaté-Do-Eyzies	250,00	250,00
Délégués départementaux Education Nationale	100,00	/
Périgord Rail Plus (subv. Exceptionnelle)	100,00	/
Sos Chats Libres	/	200,00
Imprévus		1 826,00
TOTAL	10 924,00	12 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE les subventions 2014 ci-dessus.

Affectation du résultat 2013 au budget primitif principal 2014

Le Maire explique au CM que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Le vote du compte

administratif a eu lieu le 24 février 2014. Le Maire rappelle les résultats de l'année 2013 :
Section de fonctionnement :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		91 559,42
Opérations de l'exercice	1 043 790,30	1 220 888,42
Totaux	1 043 790,30	1 312 447,84
Résultat de clôture		268 657,54

Section d'investissement :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		386 839,36
Opérations de l'exercice	813 019,74	338 452,18
Totaux	813 019,74	725 291,54
Résultat de clôture	87 728,20	

Le besoin de financement est de 87 728,20 € auquel il faut rajouter des restes à réaliser, en dépense, d'un montant de 32 000,00 € soit un besoin de financement global de 119 728,20 €.

Considérant l'excédent de fonctionnement, le CM, à l'unanimité DECIDE d'affecter la somme de 180 000,00 € au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé et la somme de 88 657,54 € au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté.

Budget primitif 2014

Le Maire présente au CM le budget primitif 2014. Ce budget fait apparaître une maîtrise des charges de fonctionnement. Au niveau des dépenses d'investissement, Mme Dalbavie demande une explication sur la réalisation de trottoirs devant l'Hôtel des Glycines. Le Maire explique pourquoi la commune a pris en charge la remise en état des trottoirs devant l'Hôtel et précise que la commune a fait la

même démarche quand la station-service du « Relais Mousquetaires » a été créée. Le CM, après avoir pris connaissance des propositions du Maire en ce qui concerne les dépenses et les recettes prévues au budget primitif 2014 décide, à l'unanimité D'APPROUVER le budget 2014 qui s'élève à 1 257 777,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 445 238,00 € en dépenses et recettes d'investissement.

Affectation du résultat 2013 au budget primitif d'assainissement 2014

Le Maire explique au CM que les résultats d'un exercice sont affectés au budget primitif après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Le vote du compte administratif a eu lieu le 24 février 2014. Le Maire rappelle les résultats de l'année 2013 :
Section de fonctionnement :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		4 861,32
Opérations de l'exercice	61 636,63	68 618,38
Totaux	61 636,63	73 479,70
Résultat de clôture		11 843,07

Section d'investissement :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	13 300,23	
Opérations de l'exercice	71 883,26	58 513,67
Totaux	85 183,49	58 513,67
Résultat de clôture	26 669,82	

Le besoin de financement est de 26 669,82 € auquel il faut rajouter des restes à réaliser, en dépense, d'un montant de 27 302,00 €, en recette de 34 589,00 €, soit un besoin de financement global de 19 382,82 €. Considérant l'excédent de fonctionnement, le CMunicipal, à l'unanimité DECIDE d'affecter la somme de 11 843,07 € au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé.

Budget primitif assainissement 2014

Le Maire présente au CM le budget primitif assainissement 2014. Ce budget fait apparaître, en investissement, la poursuite et la fin de l'étude diagnostique du système d'assainissement.

M. Pouget demande des explications sur le fonctionnement du service assainissement. Le Maire explique que c'est la commune qui gère ce service avec l'aide de différents services l'Agence Technique Départementale (SATESE), l'Agence de l'eau Adour Garonne, la chambre d'agriculture (suivi des épandages des boues). Le CM, après avoir pris connaissance des propositions du Maire en ce qui concerne les dépenses et les recettes prévues au budget primitif d'assainissement 2014 décide, à l'unanimité D'APPROUVER le budget d'assainissement 2014 qui s'élève à 71 176,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 94 348,00 € en dépenses et recettes d'investissement

Convention avec l'Office de Tourisme des Eyzies pour les charges (électricité, chauffage)

Le Maire explique au CM que la commune met à disposition, à titre gratuit, le local de l'Office de Tourisme. Seules les charges leurs sont facturées. Afin de respecter les procédures, il est nécessaire d'établir une convention entre les deux parties. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité APPROUVE la mise en place de cette convention et AUTORISE le Maire à la signer.

Vente de bois à des particuliers en provenance de la forêt communale

Dans sa délibération en date du 25 juin 2012 le CM a approuvé l'état d'assiette et la destination des coupes de l'année en cours. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de procéder à des ventes de bois de gré à gré aux personnes ci-dessous désignées – pour leur usage personnel.

Cette vente concerne les parcelles suivantes (taillis de châtaigniers) :

Parcelles	Surface (ha)	Cessionnaire	Prix	Produits vendus
A 799	0,11	CHROBAK J.F	1 € TTC le stère	Bois de chauffage
A 800	0,56	CHROBAK J.F	1 € TTC le stère	Bois de chauffage

INFORME le cessionnaire des conditions générales d'exploitation, de la sécurité et des risques encourus en matière de responsabilité lors d'une intervention en forêt.

Chaque vente de bois aux particuliers doit faire l'objet d'un contrat écrit et signé du cessionnaire et du propriétaire de la forêt avant toute intervention en forêt. Si absence de contrat, la vente peut être assimilée à du travail dissimulé pouvant entraîner des conséquences en matière de responsabilité en cas d'accident, mais également vis-à-vis des organismes sociaux.

NOMME les personnes ci-dessous (à signer les CVD) pour le compte et sous la responsabilité de la collectivité : Monsieur Francis BOUTHE.

Election des représentants de la Commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT FORESTIER DES COTEAUX DU PERIGORD NOIR

Après en avoir délibéré, le CM élit les délégués qui siègeront au Comité Syndical du Syndicat de développement forestier des coteaux du Périgord Noir :

Délégués titulaires : Claudine BUTY et Gérard BRUN,

Délégués suppléants : Yves POUGET et Pierre ROUX

Désignation des délégués au Comité national d'action sociale

Le Maire indique au CM que la Commune a adhéré au Comité départemental d'action sociale au 1^{er} janvier 2007 donnant accès au Comité National d'Action sociale. Chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et faire procéder à la désignation d'un délégué représentant le collège des agents. Après en

avoir délibéré, le CM, en conformité avec l'article L 192, L 227 ou L 336 du Code électoral : DESIGNE Mme Séverine COSPAIN, collègue des élus et Mme Géraldine LAGREZE, collègue des agents.

Conseil d'école

Le maire informe le CM qu'il est nécessaire de désigner un représentant au Conseil d'école. En effet, le décret n°2013-983 du 4 novembre 2013 (J.O du 6/11/2013) modifie la composition et les attributions du conseil d'école. La représentation de la collectivité locale passe de une à deux personnes : Le Maire ou son représentant ou Un conseiller municipal ou son représentant.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DESIGNE comme représentante Véronique SAUPIN et comme représentante suppléante Séverine COSPAIN.

Désignation d'un correspondant « sécurité routière »

Le Maire explique au CM que le correspondant sécurité routière est l'interlocuteur privilégié de l'État en ce domaine. Il est chargé de diffuser l'information qui pourra lui être transmise et de mettre en place, en partenariat avec les services de l'État, des actions locales de prévention. Il veillera également à la prise en compte des questions de sécurité routière dans les différents champs de compétence de la commune. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DESIGNE Jean-Pierre LAVAL.

Gestion des salles et de la cantine scolaire

Le Maire fait au CM qu'il faut désigner un ou deux élus pouvant gérer les différentes salles communales (halle paysanne, salle st Hubert, salle communale derrière La Poste, salle de Sireuil). La plus importante est la Halle Paysanne avec notamment la gestion de la saison d'été. Par ailleurs, les élus désignés pourraient aussi s'occuper du suivi de la cantine scolaire.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DESIGNE Gérard BAUCHET et Gérard BRUN pour s'occuper des salles suivantes : Halle Paysanne, Salle St hubert, Salle communale derrière La Poste et Séverine COSPAIN pour la salle communale de Sireuil

- DESIGNE Gérard BRUN pour suivre le bon fonctionnement de la cantine scolaire.

Commission « bulletin municipal »

Le Maire propose de mettre en place une commission pour l'élaboration du bulletin municipal.

La commission se compose de : Philippe LAGARDE, Jean-Jacques MERIENNE, Gérard BAUCHET, Claudine BUTY, Amandine DALBAVIE, Véronique SAUPIN et Yves POUGET.

Adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme au SYGED Bastides-Forêt Bessede pour les communes de Fleurac, Mauzens-Miremont, Rouffignac Saint Cernin de Reilhac, Saint Félix de Reilhac et Mortemart, Savignac de Miremont, Tursac, Manaurie et Journiac à compter du 1^{er} juillet 2014.

Le Maire rappelle au CM que l'art. L. 5214-27 du CGCT prévoit que « sauf dispositions statutaires contraires, l'adhésion de la communauté à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des communes membres dans les conditions de majorité requises pour sa création. Le retrait de la communauté s'effectue dans les mêmes conditions ».

Il rappelle que la communauté de communes de la Vallée de l'Homme souhaite adhérer au SYGED Bastides-Forêt Bessede pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets sur les communes de Fleurac, Mauzens-Miremont, Rouffignac Saint Cernin de Reilhac, Saint Félix de Reilhac et Mortemart, Savignac de Miremont, Tursac, Manaurie et Journiac à compter du 1^{er} juillet 2014.

Il ou elle précise que, du fait cette adhésion, la gestion de la déchetterie de la Forêt Barade sera transférée au SYGED Bastides-Forêt Bessede.

Le Maire explique que les administrés des 26 communes auront un service équivalent.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité ACCEPTE l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme au SYGED Bastides-Forêt Bessede pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets sur les communes de Fleurac, Mauzens-Miremont, Rouffignac Saint Cernin de Reilhac, Saint Félix de Reilhac et Mortemart, Savignac de Miremont, Tursac, Manaurie et Journiac à compter du 1^{er} juillet 2014, PRECISE que du fait cette adhésion la gestion de la déchetterie de la Forêt Barade sera transférée au SYGED Bastides-Forêt Bessede à cette même date.

Occupation du domaine public

Le Maire présente au CM une demande d'un restaurateur qui s'installe Rue du Moulin et qui souhaite installer des tables devant chez lui mais aussi de l'autre côté de la rue. Une discussion s'instaure. Le Maire propose de se rendre sur place. Une commission composée de Messieurs Philippe LAGARDE, Jean-Jacques MERIENNE, Gérard BRUN, Pierre ROUX, John MESTRE et Marcel POIRIER se rendra sur place le mardi 22 avril 2014 à 10H.

M. Pouget aborde le sujet de la circulation sur les trottoirs qui est très compliquée en pleine saison avec toutes les installations des commerçants. Il propose d'interdire le stationnement des véhicules en centre-bourg. Un débat s'installe.

Mme Dalbavie suggère d'aménager les trottoirs avec un sens de circulation et un marquage au sol.

M. Mestre propose de supprimer les chevalets et d'installer des potences.

M. Lagarde indique qu'il faut trouver un compromis pour ne pas pénaliser les commerçants. Il propose de tracer une ligne fictive à 1m10 du trottoir. Les commerçants pourront faire l'usage du reste uniquement et dans le cadre de l'occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE la proposition du Maire en ce qui concerne

l'occupation des trottoirs. Le premier point abordé sera étudié par la commission créée.

Effacement des réseaux à Tayac : délibération de principe

Le Maire expose au CM qu'il conviendrait d'effectuer l'enfouissement des réseaux de télécommunication (génie civil) à « Tayac ». Il rappelle qu'en vertu de la convention de transfert de compétence avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, ce dernier a vocation pour effectuer l'étude et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Concernant le réseau de télécommunication, la partie câblage et dépose du réseau aérien sera réalisée par l'opérateur. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité ACCEPTE le principe de cette opération, DECIDE de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, MANDATE le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

Effacement des réseaux Avenue de la Gare : délibération de principe

Le Maire expose au CM qu'il conviendrait d'effectuer l'enfouissement des réseaux de télécommunication (génie civil) à « Avenue de la Gare ».

Il rappelle qu'en vertu de la convention de transfert de compétence avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, ce dernier a vocation pour effectuer l'étude et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Concernant le réseau de télécommunication, la partie câblage et dépose du réseau aérien sera réalisée par l'opérateur. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité ACCEPTE le principe de cette opération, DECIDE de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, MANDATE le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

Mise aux normes de l'éclairage nocturne

Le Maire rappelle au CM la nouvelle réglementation, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013, qui s'applique à l'éclairage nocturne des bureaux, des magasins, des façades de bâtiments. Le Maire propose au CM de faire remonter, au SDE 24, les besoins de la

commune en ce qui concerne l'éclairage des falaises et éventuellement des églises de Tayac et de Sireuil.

Demande d'emprunt

Le Maire expose au CM que pour financer les travaux d'investissement, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 70 000 €. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de contracter un emprunt de 70 000 € pour financer les travaux d'investissement, DONNE pouvoir au Maire pour choisir la meilleure proposition de prêt, AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce prêt.

INFORMATIONS AU CONSEIL

Gestion des groupes de scouts Le Maire informe le CM que chaque été des groupes de scouts sollicitent la commune pour leur trouver un endroit pour dormir pour 1 ou plusieurs nuits. Les années précédentes, une nuit était accordée au stade municipal avec les coordonnées complètes d'un responsable majeur et sous le contrôle d'un élu. M. Jean-Jacques MERIENNE propose de s'en occuper. Au fur et à mesure des demandes un calendrier sera établi.

Situation de l'EHPAD de Castels

Le Maire donne lecture au CM du courrier de Force Ouvrière ainsi que la réponse apportée par le directeur de l'EHPAD. Le Conseil prend acte de ces informations.

QUESTIONS DIVERSES

Gestion des alertes

Le Maire explique qu'à chaque renouvellement de conseil, il est nécessaire de mettre à jour l'annuaire de gestion de crise de la Préfecture. Les personnes à contacter en priorité sont les suivantes : Philippe LAGARDE, Jean-Jacques MERIENNE, Nicole BLEY et Séverine COSPAIN.

Création de commissions

Le Maire propose de créer 2 commissions de travail, l'une sur le thème « Social, Bien-être des gens, services à la population » l'autre sur le thème « animations communications ».

- Commission « Social, Bien-être des gens, services à la population » : Messieurs Philippe LAGARDE, Yves POUGET, Roland VAN MUIJLWIJK et Mesdames Séverine COSPAIN et Véronique SAUPIN.
- Commission « Animations, Communications » : Messieurs Philippe LAGARDE, Jean-Jacques MERIENNE, Gérard BAUCHET, John MESTRE, Jean-Pierre LAVAL et Mesdames Amandine DALBAVIE, Claudine BUTY, Nicole BLEY et Véronique SAUPIN.

Alimentation en gaz

Le Maire informe le CM que la commune s'est positionnée auprès du SDE 24 pour une étude de raccordement au gaz. Ce projet pourrait aller de l'Avenue de Laugerie à La Forge. Après un appel d'offres, le prestataire retenu est TOTALGAZ. Cela concerne les habitations chauffées par chauffage central et une économie entre 10 et 15 % peut être envisagée.

Les « Mais »

Après discussion, les dates retenues sont les suivantes : 17, 18 et 24 mai.

Décisions prises par le Conseil Municipal.

Les délibérations complètes peuvent être consultées à la Mairie ou

en partie sur le site internet www.leseyzies.fr

-----ASSOCIATIONS

LES CROQUANTS

Croquants ! Toujours présents !

Le moins que l'on puisse dire c'est que les Croquants de Tayac ne passent pas inaperçus dans notre commune. Et si vous en doutez demandez-le à n'importe quel enfant et il vous parlera du tracteur de Pierrot et de sa remorque relookés chaque année pour le carnaval avec un thème différent.

Cette année le foot était à l'honneur avec la coupe du Monde au Brésil.

De ce fait nous tenons à remercier le club des footballeurs des Eyzies pour sa participation à une journée bien réussie.

Les enfants vous parleront aussi des œufs en chocolat qu'ils trouvent en abondance pendant les vacances de Pâques dans les trous des murets de notre superbe village de Tayac.



Les grands et les petits, c'est-à-dire 80 à 90 personnes se retrouvent autour de l'omelette à l'aillet.

Nous ne vous donnerons pas la recette qui se transmet religieusement d'une génération de croquants à l'autre et l'on a vu, ce jour-là, beaucoup de langues lécher des babines gourmandes et revenir à l'assaut de l'omelette.

Deux manifestations réussies qui portent la marque des Croquants de Tayac qui sont prêts maintenant pour de nouvelles activités.

- Sortie le 7 juin à Bèlves : visite de la filature et des maisons troglodytiques, visite de cluzeaux à Carves.
- Samedi 28 juin : la traditionnelle fête de la Saint-Jean, son repas champêtre, ses grillades, son grand feu pour fêter comme il se doit le solstice d'été.
- Courant septembre : repas au petit bois, haut lieu où se pratiquent les rites traditionnels des Croquants.

- A l'automne : journée châtaignes et Bourru qui occupent une place importante dans notre calendrier.

Encore de bonnes occasions de partager des heureux moments et un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se dévouent pour permettre la convivialité, la bonne table et la bonne humeur.

En attendant, croquez la vie à pleines dents.

Gisèle ROUX

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES DES EYZIES DE TAYAC – SIREUIL



Amis propriétaires et résidents. Amis chasseurs des Eyzies.

Cette nouvelle saison cynégétique qui approche sera très certainement en demi-teinte. Si les populations de sangliers semblent se maintenir, on ne peut pas en dire autant des cervidés. En effet, après un brame d'automne bien décevant, malgré la non réalisation en totalité du plan

de chasse cervidés, après un comptage printanier bien triste et ceux malgré le tirage de **la sonnette d'alarme** auprès de notre FDC 24, la DDA sous le couvert de la préfecture a choisi de nous réattribuer encore le même nombre de bracelet pour l'année à venir....! Chacun en fera sa propre analyse → €€€

Les lâchés de petits gibiers de l'an dernier ont pu voir encore quelques beaux coups de fusils. Alors que les chiens d'arrêts ne cessent de se perfectionner, certains équipiers, quant à eux ne s'améliorent guères....! Les faisans de l'an prochain n'ont qu'à bien se tenir! Cette année, comme l'an dernier, a été mis un accent tout particulier sur la sécurité, avec la mise en place de 5 nouveaux miradors qui favorisent les tirs fichants et l'achat pour tous les chasseurs de grands gibiers d'une veste polaire fluorescente qui est obligatoire pour la pratique de cette chasse. Cette année, le plus beau coup de fusil a été décerné à M. Alain GRANGIER pour avoir effectué un magnifique tir sur un sanglier qui pesait 110 kg. BRAVO !



ATTENTION : de nouvelles stars sont désormais aux Eyzies !!!!



Gérard BRUN , Président

En effet, c'est durant l'hiver dernier que le reporter Claude SERRIERE de la revue « le Chasseur de Sanglier » (n° 208 / Juin 2014) est venu à notre rencontre afin de réaliser un magnifique reportage de chasse sur notre belle commune. Très belle journée, car pas moins de 6 sangliers étaient au tableau ce soir-là. Merci encore pour sa venue. (cf. photo ci-dessus). Ce n'est pas sans une certaine émotion que notre association a participé au « **TELETHON 2013** ». Afin de récolter un maximum de fonds, l'ensemble des chasseurs ont eu le plaisir d'offrir 2 beaux cervidés qui ont permis de recueillir pas moins de 370€.

Vie associative : Merci aux nombreux convives qui ont répondu présent cette année encore au repas de chasse du 8 février dernier. C'est avec joie, que je vous donne rendez-vous le 14 juillet prochain pour la traditionnelle fête nationale. La société de chasse se félicite d'accueillir en son rang, un tout nouveau « **Jeune** » piégeur, nous voulons parler de M. Jean-Paul Travers dit « **Popol** », merci à lui. Pour tous problèmes de nuisibles n'hésitez pas à contacter la société. Tous les adhérents de l'association de chasse et moi-même tiennent à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse afin d'améliorer ensemble la gestion cynégétique de notre belle commune. Toutes nouvelles signatures de terrains chasses seront les bienvenues ! MERCI.

Fraternellement. Votre Président de Chasse, Gérard BRUN

KARATE-DO-EYZIES

Les cours de karaté et Body Fitness sont animés par Saïd Belgacem (instructeur fédéral, 3^{ème} DAN)

Tous les lundis cours enfants (karaté) : 18h15 à 19h00

Tous les lundis et jeudis cours adultes (Body Fitness) : 19h15 à 20h30

Cours de Self Défense prévus en septembre

Elora Pazat-Lemoine, 14 ans, ceinture marron, a terminé 1^{ère} au championnat de Dordogne Karaté et 3^{ème} d'Aquitaine. De plus, elle a reçu le Trophée du Sport de Sarlat par Monsieur De Peretti.

Tous nos encouragements à venir !!

Pour tous renseignements :

Présidente : Christelle Pazat-Lemoine : 06.43.04.27.20

Instructeur : Saïd Belgacem : 06.38.49.06.71

CLUB DU TEMPS LIBRE

Activités fin 2013/début 2014



En septembre, nous avons fait une sortie à Sarran en Corrèze pour la visite du musée du Président Chirac et la région des Monédières. Le temps n'était pas de la partie mais le site et les contenus des musées merveilleux.

En octobre, ce fut 42 adhérents partis en Croatie et Monténégro, départ en avion depuis Brive. Ce voyage assez intéressant était victime de conditions météorologiques très médiocres, perturbant le moral de ces voyageurs.

Fin novembre, quatre jours sur la Costa-Dorada (Salou) ,

moment de détente hors des périodes touristiques ce qui rendit le séjour agréable et reposant.

Fin mai, de cette année 18 personnes associées à un autre groupe du Lot et Garonne ont parcouru et apprécié les paysages de l'Andalousie.

Enfin le 25 juin, une expédition de 40 membres visitait le Bassin d'Arcachon et sa région ostréicole.

Au début septembre, ce sera le Puy du Fou

Au travers de ces escapades qui constituent le principal de nos activités, quelques repas à la halle : 11 novembre, assemblée générale le 2^{ème} dimanche de janvier, choucroute début mars ; 2 pique-niques à la belle saison : 1 fin juin, l'autre fin août . 2 à 3 repas amicaux à la salle des associations au cours de l'hiver suivis de jeux de cartes, la galette des rois début janvier voilà résumé le programme du club du temps libre pour l'année, sans oublier les mardi après-midi pour les adeptes de la belote.

Nous enregistrons régulièrement 120 à 130 adhésions annuelles et tous se retrouvent dans la plus grande amitié et convivialité. Alors pour une cotisation très très modeste, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Jean-Pierre LAVAL

A.S.LES BISONS



Le club de football des Eyzies de Tayac – Sireuil a accueilli cette année, 52 licenciés :

- 31 joueurs séniors
- 13 enfants (catégorie U11)
- 8 dirigeants.

Sportivement, les séniors ont affronté une année difficile et devront descendre d'une division pour mieux repartir la saison prochaine. Par contre, les U11 ont eu de très bons résultats et ont fait de gros progrès pour continuer sur leur lancée dans le futur.

Les Bisons ont connu un franc succès lors de la fête de l'été en 2013 grâce à leur esprit d'équipe et ont organisé une Soirée Paëlla le 15 mars 2014.



La fête des Bisons de l'été aura lieu le **samedi 26 juillet 2014** et nous vous attendons nombreux !!!

Des travaux de rénovation ont été réalisés par la commune au niveau des deux vestiaires ainsi que par la volonté de joueurs, de dirigeants et de bénévoles pour améliorer le club house, la buvette et un local de rangement.

Enfin, nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont soutenu cette saison, ainsi que le public qui s'est déplacé à chaque rencontre ou presque.

Nous sommes conscients qu'un club de football a un rôle important dans un village. C'est pour cela que nous comptons bien nous mobiliser pour faire en sorte que notre esprit solidaire perdure et vous accueillir encore plus nombreux.



AS LES BISONS

ROUFFIGNAC-LES EYZIES TENNIS CLUB

A travers ce Bulletin Municipal l'occasion nous est offerte de vous donner quelques informations concernant le Club de Tennis.

Avant de développer les différentes compétitions auxquelles le Club a participé, il est utile de rappeler qu'en octobre 2011, le Club des Eyzies et de Rouffignac ont fusionné pour permettre aux joueurs des deux Clubs de s'engager dans le Championnat du Périgord et les Coupes de Guyenne et surtout de relancer l'Ecole de Tennis aux Eyzies. A ce jour l'objectif est partiellement réalisé, avec les différentes équipes engagées dans la compétition, mais nous n'avons malheureusement toujours pas d'enfants des Eyzies et des communes environnantes inscrits à l'Ecole de Tennis.



Equipe II (avec de gauche à droite: David Chadourne, Michel Magnanou, Davy Van Der Made et Benjamin Meneut)

En Coupe de Guyenne, nous avons engagé trois équipes : une équipe féminine en 3^{ème} Série et deux équipes masculines, en 2^{ème} Série pour l'équipe I et en 5^{ème} Série pour l'équipe II. Dans l'équipe I, qui devrait se maintenir en 2^{ème} Série, évolue Hugo Bousquet formé aux Eyzies et l'équipe II, avec dans ses rangs son

capitaine Michel Magnanou et David Chadourne, réalise une belle saison.

A titre individuel, deux joueurs du Club se sont distingués dans le Championnat Individuel de la Dordogne : Michel Magnanou qui ne s'est incliné qu'en Finale des plus de 65 ans après avoir remporté le Tournoi du CAP dans cette même catégorie et Frédéric Lebriat, moniteur du Club, qui est devenu champion de Dordogne des plus de 45 ans. Il est à signaler la belle performance d'Hugo Bousquet qui s'est qualifié pour la finale départementale des 17/18 ans (4^{ème} série).

Concernant l'Ecole de Tennis aux Eyzies, qui est toujours un objectif majeur, nous ne nous décourageons pas pour la saison prochaine et espérons profiter du temps d'activités périscolaires pour sensibiliser les enfants de l'Ecole des Eyzies et leur proposer des cours d'initiation à la pratique du Tennis qui pourraient déboucher sur des inscriptions à l'Ecole de Tennis.

Nous profitons de ce Bulletin Municipal pour informer toutes les personnes intéressées pour rejoindre le Club que le Président Gilbert Bigourie se tient à votre disposition pour vous rencontrer ou vous donner toutes les informations nécessaires.

Pour le joindre : 06 71 13 26 34.

A bientôt sur les courts.

Bien sportivement.

Gilbert BIGOURIE

ASSOCIATION LA RUCHE A BRAC

SOIREE DE SOUTIEN

Un public nombreux, composé en partie de fidèles mais aussi de nouveaux bienvenus, a répondu présent à cette première soirée de soutien pour La Ruche à Brac, ce samedi 5 Avril à la halle des Eyzies.



Cette association créée il y a six ans dans le Périgord Noir organise des événements artistiques ouverts à tous sur le secteur. La soirée avait entre autres objectifs d'aider à financer ses activités pour permettre de continuer à proposer des prix pour tous (voire la gratuité) et des prestations artistiques de qualité lors de ses manifestations.

Elle a une fois de plus offert à son public une soirée réussie, dans un décor qui retraçait ses six années de créations, et une

programmation d'une véritable qualité artistique : les portes se sont ouvertes sur une belle exposition de 4 artistes plasticiennes – Ann Dehullu, Karine Maudhuy, Françoise Regouby, et Nada Pons, un duo slam - saxophone avec Mirella et Nada, et une prestation contée sur des événements de la région par Jean Paul Auriac.

Temps de retrouvailles et de rencontres, instant convivial ensuite qui a accompagné le repas suivi aussitôt d'une vente aux enchères d'une des œuvres de chacune des plasticiennes exposées. Ces dons fait à l'association par les artistes ont permis de récolter quelques fonds de plus grâce, bien sûr au public qui a joué le jeu et fait monter les enchères.

Le groupe El Bouiriou enfin a clôturé la soirée sur un magnifique concert. Les tables poussées, le public a dansé trois heures durant sur les rythmes fougueux et passionnés de la tarentelle revisitée par Guillermo et ses acolytes.

Une soirée une fois de plus réussie, aux couleurs du printemps, qui donne envie de recommencer, et surtout, de continuer !

A bientôt donc !

27 et 28 Septembre : Une Etrange Promenade, à Castels

5 Décembre : soirée « Une soupe aux histoires », à St Cyprien

Christophe Doullay et Nada Pons

la Combe - 24620 Les Eyzies

05 53 05 14 78 / 06 73 86 22 72

Blog : larucheabrac.over-blog.com

LES VIEUX PISTONS DE CRO-MAGNON

La fête des battages est programmée cet été pour le dimanche 20 juillet !

Notez bien cette date sur votre agenda et venez nombreux à cette attraction conviviale et gratuite.

L'association vous propose l'exposition des vieux matériels agricoles, restaurés toute l'année, et tous en état de marche !

La batteuse fonctionnera de toute sa puissance et un concours de labours avec des vieilles machines fera vibrer un public toujours friand de ce type de démonstrations.

Entrée gratuite, toute la journée à la patte d'oie.



Une nouveauté cette année, le traditionnel repas des battages « au Bout du Monde », est organisé la veille au soir, le samedi 19 juillet. Retenez bien cette soirée !

Renseignements et réservation au : 06 30 44 40 68

Gilles MUHLACH-CHEN

AMICALE DE SIREUIL

Samedi 25 Janvier, le repas de la commune s'est déroulé à l'ancienne école, 60 "ventres affamés" se sont régalés avec au menu, du poulet basquaise, préparé par l'Amicale.

Samedi 9 Mars, un Loto Enfant a été organisé pour la première fois à la salle de Sireuil. Tant pis pour les absents...

Samedi 14 Juin, la Fête de Sireuil a commencé par le "Mai" planté à la Mairie... le dernier remonte à 1966. Le repas autour des grillades et pour finir un superbe feu d'artifices. L'Amicale tenait à remercier les bénévoles ainsi que l'équipe des Eyzies qui sont venus nous donner un coup de main sans oublier les cantonniers.

Dimanche 29 Juin à 12 h, le traditionnel « Repas des Voisins » se déroulera dans le jardin de la mairie. Sireuil étend son invitation aux habitants des Eyzies et de Tayac. Soleil, convivialité et humour seront au rendez-vous.

A suivre :

Samedi 27 et Dimanche 28 Septembre : Une Sortie au Puy du Fou sera organisée. Les personnes qui sont intéressées, contactez-nous

Samedi 24 Janvier : Assemblée générale

Samedi 31 Janvier : Repas de l'Amicale

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Anne-Marie Fillerin 05 53 29 64 51 ou à Séverine 06 81 99 05 85

Email : amicaledesireuil@yahoo.fr ainsi que sur [facebook : amicale de sireuil](https://www.facebook.com/amicale.de.sireuil)





SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES DES EYZIES

Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil.
Association de type Loi de 1901 créée en 1937.
www.serpe.org

Du **5 au 14 Août 2014** : **JOURNÉES DE LA PRÉHISTOIRE 2014** aux Eyzies de Tayac-Sireuil
organisées par la **S.E.R.P.E.**

Journées gratuites et accessibles à tous :

Au **Pôle International de la Préhistoire des Eyzies (P.I.P.)** : de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 :
Découvrir la Préhistoire : (Cours-vidéos et aussi visites)

- **5, 6, 7 Août** : *Initiation*
- **8, 9, 10 Août** : *Perfectionnement (notamment Préhistoire de la Corse)*

Pas d'inscription préalable, aucun niveau de base n'est nécessaire.

A l'**Auditorium** du **Musée National de Préhistoire des Eyzies** : de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h :

- *Conférences relatives à la Préhistoire* : **11, 12 et 14 Août**

Renseignements : www.serpe.org

04 92 75 21 25 06 76 42 95 83

APPMA (SOCIÉTÉ DE PECHE)

L'APPMA Les Eyzies, Rouffignac, Plazac remercie les pêcheurs régionaux qui ont fait l'effort de prendre une carte de pêche. En effet une petite somme est reversée à la Société ce qui nous permet de faire 2 lâchers de truites à l'ouverture.

350 kilos ont été déversés dans la Beune, le Manaurie, le Plazac et le Saint-Cernin. Un mois plus tard 100 kilos de fario en provenance de la fédération ont été mis.

Une réunion des différents sociétaires devrait avoir lieu pour préparer les festivités estivales.

A noter également l'arrivée d'un nouveau commerce à Manaurie des articles de pêche ainsi que la vente de carte.

Merci à tous.

Le Vice-Président, Didier CHADOURNE

SPELEO CLUB DES EYZIES



Le club spéléo des Eyzies (SCDE) est né en 2012 et souffle cette année ses deux bougies. Composé de six membres, il a pour vocation principale la découverte du milieu souterrain en unissant toute personne passionnée ou tout simplement curieuse d'apprendre les activités de spéléologie ou d'archéologie. Elle a à son actif quelques belles découvertes dont le plus bel exemple est la grotte des Pipits : 3 kilomètres de rivière souterraine que l'on peut parcourir debout, les pieds dans la boue et la tête dans les stalactites. Dans une ambiance conviviale, le club espère perdurer et faire encore de très belles découvertes.



Jean-Luc HUVIER, Président et spéléologue
Pour plus d'informations : jl.huvier@orange.fr

COMITE DE JUMELAGE



Depuis le dernier bulletin municipal les manifestations organisées par le Comité de jumelage se sont enchaînées : la fête de la Vézère le 14 août en association avec les Anciens bisons ; en novembre un quine ; en février 2014 notre assemblée générale suivie d'un repas dansant.

Puis, le 19 avril une opération exceptionnelle, en association avec la Société de chasse : la préparation d'un repas pour la Grappe de Cyrano. Grâce à un beau temps très agréable et à la soixantaine de bénévoles des deux associations nous avons servi environ 1000 repas dans la Forge des Eyzies. Ce magnifique bâtiment, en cours de restauration, n'avait pas vu une telle affluence depuis la taulade de la félibrée de 1971.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de ces manifestations et la municipalité pour son soutien et la confiance dont elle nous honore.

Nos prochains défis : le 14 août une nouvelle édition de la fête de la Vézère, en novembre un quine mais avant :

1994.....2014. 20 ans que notre jumelage avec Puente Viesgo perdure avec ses joies, ses peines mais avec une amitié sincère qui ne se dément pas.



Nous irons à Puente Viesgo du samedi 18 au mardi 21 octobre pour fêter dans la joie cet anniversaire. Tous ceux qui souhaitent nous accompagner peuvent se faire inscrire auprès de Gérard Bauchet (05 53 06 97 71) ou de Simone Peyre (05 53 06 97 20).

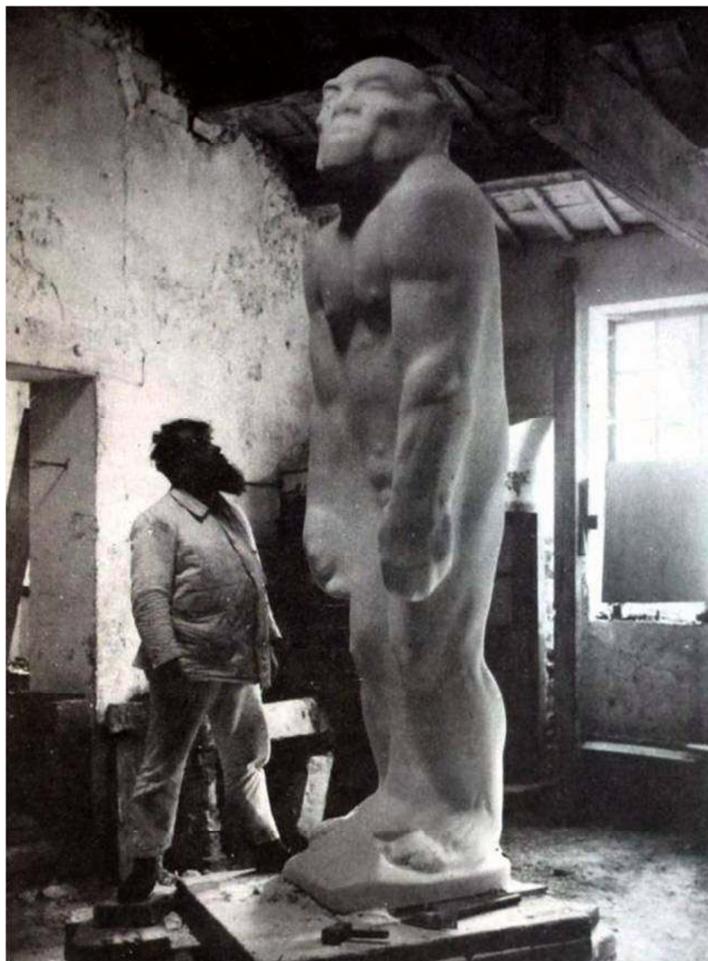
En 2004, nous avons réalisé un document retraçant, en photos, les dix premières années. Nous souhaitons le continuer, aussi, nous faisons appel à tous ceux qui possèdent des photos de 2005 à 2014. Nous leur demandons de bien vouloir les communiquer à Gérard Bauchet et nous les en remercions.

Bon été à tous.

Simone PEYRE

-----MEMOIRE ET PERSPECTIVES

LA STATUE DE NÉANDERTAL AUX EYZIES



C'est un des monuments les plus photographiés du Périgord et cette statue figura même naguère sur des étiquettes de bouteilles de vin et de boîtes de fromage...

On l'appelle - bien à tort - « l'Homme de Cro-Magnon » et Internet commet la même erreur. En fait (et c'est écrit en grosses lettres à ses pieds), il s'agit d'une représentation - symboliquement laissée sans grands détails - de l'Homme de Néandertal : *Homo neanderthalensis*. L'Homme de Cro-Magnon était en réalité semblable à nous. C'est un *Homo sapiens*, un Homme anatomiquement moderne. Il suffirait d'un miroir pour que le visiteur du musée de Préhistoire des Eyzies puisse voir la véritable image de cet Homme célèbre, découvert non loin de la gare en 1868 et depuis peu présenté dans un intéressant musée de site.

À vrai dire, l'Homme de Néandertal, notre cousin et non notre ancêtre, n'était pas considérablement différent de nous : un peu plus rustique et plus massif, avec des différences de détail qui intéressent l'anthropologie et guère la statuaire. Bref, cet homme statufié n'est certainement pas Cro-Magnon et, plutôt que d'en faire Néandertal, le sculpteur Paul Dardé eut été plus inspiré d'en faire quelque chose comme « l'humanité se dégageant de la matière » ou « l'homme primitif ». C'eut été un peu plus poétique et pas beaucoup plus faux.

Le musée Fleury de Lodève (Hérault) présente, outre une belle collection de paléontologie, nombre de souvenirs et de statues de Paul Dardé, enfant du pays (1888-1963). Il n'a guère vendu ses œuvres... Les sculptures et peintures de cet artiste (faunes, rois, pleureuses, Vikings, Mongols, Aztèques, et personnages divers, dont une tête de femme auréolée de serpents, dite « l'Éternelle douleur », datée de 1913 et actuellement au musée d'Orsay), sont tous d'une rudesse douloureuse et d'une grandiloquence ténébreuse qui sent bon le causse voisin. Parmi ces autres œuvres : 1 - le monument aux morts de la ville (1924), assurément hors du commun (huit personnages grandeur nature) ; 2 - dans la halle, le moulage de notre Homme des Eyzies (1930) ; 3 - dans le musée, une statue plus petite (65 cm de haut), de même inspiration, nommée *Endikou* (n° d'inventaire : 72.1.12). Une étude pour cette statue (plume, gouache, crayon sur papier, n° 84.4.277), exécutée à l'échelle de cette dernière, permet de se rendre compte de la parenté de cette œuvre avec la statue des

Eyzies.

Le musée Fleury conserve aussi deux manuscrits de P. Dardé (n° 84.4.440), dont une réflexion de l'auteur sur l'Homme primitif (sans date), décorée d'une belle tête d'homme « préhistorique », tel que l'imaginait Dardé. L'autre est une lettre à l'anthropologue Marcellin Boule, de l'Institut de Paléontologie humaine (Paris) : elle traite de l'installation, sur la terrasse du musée des Eyzies, de la fameuse statue, exécutée en 1930, sur une commande de l'Etat de 1924 (direction des Beaux-Arts).

Nous résumons ce projet de l'érection de la statue. L'emplacement a été choisi par D. Peyrony, conservateur, et P. Dardé, venu sur place. Le socle s'identifiera au rocher de la falaise. La terrasse du musée étant à environ 15 m de hauteur, on établira un plan incliné en bois pour hisser par roulement la statue, apportée au pied du rocher sur un camion semi-remorque. Elle mesure 3,20 m de haut et pèse 20 tonnes. Le plan incliné en bois (de location) mesurera 20 m de long ; sa fabrication et son installation nécessiteront une équipe de six hommes pendant 12 jours (à 50 F par jour et par ouvrier). L'ensemble de ces travaux représentera 3 600 F pour la main d'œuvre, 6 400 F pour les matériaux et 2 000 F pour les locations diverses (tracteur, bois, palans..), soit un total de 12 000 anciens francs (ce qui correspondrait à 7 000 euros de nos euros).

L'inauguration de la statue, sous le grand abri du musée, et le banquet qui suivit vaudront à Paul Dardé de voir sa photographie dans *l'Illustration* (cliché Rivière), mais nulle célébrité n'échut à ce sculpteur. Il avait été - pendant quelques jours seulement - le collaborateur de Rodin et, sa vie durant, l'admirateur des auteurs classiques, ses « vrais patrons ». Il avait contracté, dès l'âge de vingt ans, cette maladie qui frappa également Maupassant, Daudet, Van Gogh et bien d'autres. L'évolution de cette maladie explique sans doute le caractère très austère et parfois terrifiant des sujets de ses sculptures. Son immense barbe devenue toute blanche, il s'éteindra en 1963, un siècle après la venue de Lartet et Christy aux Eyzies, un tiers de siècle après l'érection de la statue dite à tort de Cro-Magnon : un faux nom pour l'œuvre célèbre d'un sculpteur quasi anonyme.

Et Cro-Magnon ? C'est en bronze que les Eyzies présentent aujourd'hui deux représentations d'humains anatomiquement modernes : une femme à l'abri Pataud (œuvre d'Eirik Granqvist, d'après les restes d'une jeune Gravettienne découverte sur place) et un bas-relief du monument aux Morts, figurant un homme athlétique terrassant l'aigle allemande¹, avec l'aide d'un bison de Font de Gaume (par Pryas, *alias* Pierre Paris).

Brigitte et Gilles Delluc

Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris
et abri Pataud, Le Eyzies.

Dardé P. (1988) : *Paul Dardé. sculpteur (1888- 1963)*, entretiens composés par B. Derrieu, éditions de la Joncque, Lodève.

Delluc B. et G., 1990 : A propos de la statue dite de Cro-Magnon aux Eyzies, *Bull. de la Soc. hist.et arch. des Eyzies*, CXVII, p.233-236.

Derrieu B. (1988) : *Paul Dardé... l'homme de Cro-Magnon* [sic], suppl. à *La Voix domitienne* n°2, Société littéraire des P.T.T. de l'Hérault, une brochure de 24 p, ill.

¹ Note pour l'édition : merci de respecter le féminin pour cet emblème. Ce n'est pas une faute de français.

-----INFORMATIONS DIVERSES

PREVENTION DES INCENDIES DE FORET

RESPECTEZ LE NOUVEL ARRETE PREFECTORAL DU 26 JANVIER 2012



L'arrêté s'applique dans les zones sensibles au risque d'incendie de forêt,

c'est-à-dire sur tous les terrains situés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes, mais aussi sur les terrains non forestiers (terrains agricoles, jardins, espaces verts, friches...) situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes.

Dans ces zones sensibles

L'usage du feu est totalement interdit pendant les périodes à risque élevé du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre, toute incinération (écobuage, brûlage de déchets verts...) est interdite. Il est également interdit de fumer et d'utiliser des matériels à flamme nue comme les réchauds, les barbecues...

L'usage du feu est réglementé pendant les périodes moins sensibles du 16 mai au 14 juin (1) puis du 16 octobre au 14 février, seuls les propriétaires peuvent procéder à des incinérations après les avoir déclarées en mairie (lorsque la surface à incinérer est supérieur à 100m² ou le volume à brûler supérieur à 3m³) et en respectant certaines règles (pas de feu en présence de vent, délimitation des parcelles d'écobuage et des places à feu, surveillance permanente des feux, moyens de défense disponibles, extinction le soir...).

Le débroussaillage est obligatoire

Les propriétaires des constructions (maisons, déplacement, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions (2).

En zone urbaines, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse (herbes sèches, broussailles, arbustes denses...) et élaguer les branches basses.

Pour plus de détails

Consultez le site portail des services de l'Etat : <http://www.dordogne.pref.gouv.fr>

Rubrique « les actions de l'Etat-agriculture et forêt – forêt et bois »

Vous y trouverez des informations sur la prévention du risque et des documents téléchargeables : arrêté du 25 janvier 2012, plaquette d'information sur le débroussaillage, approche cartographique de la zone sensible... ou contactez votre mairie ou la Direction Départementale des Territoires – Pôle Forêts - 05.53.45.56.00

(1) Attention en fonction des conditions climatiques, l'interdiction totale d'usage du feu en zone sensible peut-être prolongée au-delà du 15 mai

(2) Si la profondeur de 50 mètres dépasse les limites de la propriété concernée, le débroussaillage doit être effectué sur les fonds voisins après avoir informé les propriétaires (articles L322-3-1 et R322-6 du code forestier)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Du 14 juin au 30 septembre : à la Halle Paysanne, exposition réunissant plusieurs **artisans d'art et produits régionaux**.

Tous les vendredis du 04 juillet au 22 août : **Marché nocturne** sur les bords de la Vézère organisé par l'Office de Tourisme des Eyzies

JUILLET

- 6 :** **Brocante professionnelle** dans le parc de la Mairie et au parking des Bus/ Organisateur : Didier Gallinato (06.16.73.04.02)
- 14 :** **Fête de la Vézère** organisée par l'Association de chasse des Eyzies: animations, rampeau, concours de pétanque, repas, bal et feu d'artifices
- 16-17 :** **Cirque Ullman** – Spectacle gratuit – à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux
- 19 :** **Repas des battages**
- 20 :** **Fête des battages :** à partir de 10h et toute la journée : démonstration de battage, concours de labours à la Patte d'Oie (entrée gratuite)
- 26 :** **Fête des Bisons :** repas, buvette, bal et feux d'artifices
- 28 :** **Concert** gratuit de Xavier Renard (chansons françaises) à partir de 21h00 sur la place Puente Viesgo



AOÛT

- 1 :** **Groupe folklorique** des USA à 15h00 dans le parc de la Mairie, dans le cadre du Festival de folklore de Montignac
- 1 :** **Concert** par Musique en Périgord : Trio Leos (violin, violoncelle, piano)- Musique de Chambre - à partir de 21h à l'Eglise de Tayac
- Du 5 au 9 :** **Cours de préhistoire** de la SERPE au Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire et Musée National de Préhistoire
- 9 :** **Fête** organisée par la Sté de pêche : concours de boules, concours de pêche, repas, buvette, bal et feux d'artifices
- 13 :** **Cirque Ullman** – Spectacle gratuit – à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux
- 14 :** **Fête de la Vézère** organisée par le Comité de jumelage et les Anciens du football – Animations, grillades, bal et feu d'artifices
- 11 au 14 et 18 au 22 :** démonstration de judo par des jeunes judokas, le matin à la salle communale de la Poste organisée par Sylvain GAUDON

SEPTEMBRE

27-28 : **Sortie** au Puy du Fou organisée par l'Amicale de Sireuil

OCTOBRE

- 4-5 :** **Rallye** du Sarladais
- 11 :** **Concert** à l'église de Sireuil
- 18-21 :** **Voyage** à Puente Viesgo pour les 20 ans du Jumelage
- 29 :** **Halloween** à Sireuil organisé par l'Amicale de De Sireuil

NOVEMBRE

- 11 :** **Repas** du Club du Temps Libre à la Halle
- 15 :** **Quine** du Comité de jumelage à la Halle
- 30 :** **Vide-Grenier** à la halle organisé par l'ACIP (9h00 - 17h00). Rens. et réservations : Mme Schouten 05.53.29.27.96

DECEMBRE

- 7 :** **Goûter de Noël** à Sireuil organisé par l'Amicale de Sireuil

Pour plus d'informations, consultez la page agenda: <http://www.tourisme-vezere.com/fr>

HORAIRES ET COORDONNEES

MAIRIE : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h00) : 05.53.06.97.15

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Lundi, jeudi et vendredi : de 13h 30 – 18h 00
Mardi : 10h 00 – 12h 00 - 13h 30 – 18h 00
Mercredi : 9h 00 – 12h 00 - 13h 30 – 17h 30
05.53.06.39.55

ECOLE "Séverin Blanc" : 05.53.06.93.78

COMMUNAUTE DE COMMUNES : du lundi au vendredi 9h-12h -13h30 17h30 / 05.53.45.43.91
SPANC (assainissement non-collectif) : du lundi au vendredi 9h-12h -13h30 17h30 / 05.53.35.05.43

DOCTEUR N'GUYEN : consultations uniquement sur rendez-vous : 05.53.09.50.72

CABINET DES INFIRMIERES : Mme Christiane PION : sur rendez-vous : 06.08.78.20.73
Mme Bérengère BRUNO : sur rendez-vous : 06.76.01.41.88
Mme Stéphanie TALET : sur rendez-vous : 06.37.83.28.34

KINESITHERAPEUTE : Mme Valérie BENNET : sur rendez-vous : 05.53.06.37.72
Mme Caroline MARTIN : sur rendez-vous : 06.48.29.73.92

PODOLOGUE : Mme Laurie VACHER – LE BOT : sur rendez-vous : 05.53.07.45.15

PHARMACIE DE LA PREHISTOIRE : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 (sauf samedi 19h) -
05.53.06.97.40

CENTRE MEDICO-SOCIAL : (Rue de la Boétie 24260 Le BUGUE / tel : 05.53.07.20.76)

Mme Fabienne BROUSSE (assistante sociale) reçoit au Centre Médico-Social du Bugue ou St Cyprien (ou à domicile).

Mme Gaëlle LEMETAYER (réfèrent RSA) reçoit uniquement sur rendez-vous.

LA POSTE : du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15
lundi, mardi, vendredi : 14h15 à 16h00

DECHETTERIE : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Fermée lundi et jeudi – 05.53.05.38.01

SICTOM du Périgord Noir : 05 53 29 87 53

Les fréquences de collecte pour la saison estivale sont :

Du 23/06 au 20/07 et du 25/8 au 14/9 :

Ordures ménagères : Le complet : Mardi Matin
Le Grand Bourg : Jeudi Après Midi et Samedi Matin

Collecte Sélective : Le complet : 1 Jeudi matin sur 2 (semaine paire)
Le Grand Bourg : 1 Jeudi matin sur 2 (semaine impaire)

Du 21/07 au 24/8 :

Ordures ménagères : Le complet : Mardi Matin
Le Grand Bourg : Jeudi Après Midi et Samedi Matin

Collecte Sélective : Le complet : Jeudi Matin